

L'hégémonisme de la majorité gouvernementale menace l'équilibre institutionnel du pays

Pages 2-3

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10370

Lundi 25 Novembre 2024

Un ratage de plus, de trop, du cabinet Akhannouch

La diaspora marocaine, une inestimable richesse ignorée du gouvernement



“L'Exécutif traite du sujet de manière aléatoire, sans une vision stratégique claire”, tel qu'affirmé par le député USFP, Hatim Louzzi

Page 4

Nasser Bourita s'entretient avec le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme



Page 5

Derby affligeant *Foot indigent*

Une réalité trop amère qui devrait faire rougir de honte les responsables de ce naufrage piteusement orchestré



Page 23

L'hégémonisme de la majorité gouvernementale menace l'équilibre institutionnel du pays

Actualité



Rissalat Al-Ittihad a révélé qu'un parti de la majorité gouvernementale cherche à instaurer un autoritarisme politique, menaçant ainsi l'équilibre et la stabilité des institutions de l'Etat.

C'est d'ailleurs la propension de ce parti de la majorité à imposer sa vision qui m'incite à prendre part au débat suscité par Rissalat Al-Ittihad. Les prises de position du parti en question, dont notamment les dernières déclarations de l'un de ses leaders, Mohamed Oujar, ont donné lieu à de multiples réactions de la part de nombreux citoyens qui n'ont pas tardé à manifester leur scepticisme de manière spontanée, et sans qu'ils soient forcés d'une obédience politique particulière. Ils ont été quasiment animés par la seule volonté de défendre les institutions de l'Etat, et de continuer de les voir à l'abri des calculs partisans.

Ma contribution à ce débat vient aussi à un moment où les

critiques de l'action gouvernementale fusent de toutes parts, où les réaménagements apportés au gouvernement Akhannouch ne semblent pas avoir eu l'effet souhaité dans de pareils cas, en l'occurrence réinvestir la confiance des citoyens, rassurer les milieux où les tensions n'avaient cessé de s'accroître et donner un nouvel élan à l'action gouvernementale.

Il va sans dire qu'en ma qualité d'Ittihad aguerri, je ne peux que m'aligner avec les déclarations de l'USFP, de son groupe parlementaire et de son organisation de jeunesse, qui dénoncent fermement l'instrumentalisation partisane des institutions, et qui se posent comme un rempart contre toute atteinte à la légitimité constitutionnelle, socle de la stabilité de l'Etat et rempart contre toute dérive politique.

A cet effet, les récentes déclarations de Mohamed Oujar, ancien ministre, ne peuvent ne pas soulever de réactions vives, et

parfois controversées. Celui-ci, à défaut, vraisemblablement de susciter l'intérêt de l'opinion publique par une offre politique sérieuse, par la présentation et l'explication des lignes directrices de l'action gouvernementale pour les prochaines années, s'est rabattu sur le processus de nomination des responsables des institutions de l'Etat au Maroc. Il affirme en effet que ce processus se déroule en dehors du cadre électoral. Ces propos, exprimés avec un ton ironique, reflètent une compréhension limitée du principe de séparation des pouvoirs et une méconnaissance évidente de l'esprit de la Constitution qui définit les responsabilités du Roi, du gouvernement, du Parlement et du pouvoir judiciaire.

Une gouvernance équilibrée au service de la stabilité et de la confiance citoyenne

La défense de la Constitution

et la consolidation de la démocratie sont des piliers essentiels pour bâtir un Etat moderne et harmonieux. Les institutions de gouvernance doivent rester à l'abri des calculs partisans pour garantir leur neutralité et leur efficacité au service de l'intérêt général. La stabilité politique et sociale repose sur le respect des équilibres constitutionnels, qui structurent la relation entre le Roi, le gouvernement et le peuple dans un cadre commun d'action nationale.

Ce qui fait que l'on ne peut être stupéfait, voire révolté qu'une personnalité ayant occupé des fonctions prestigieuses, telles que celles de ministre de la Justice ou d'ambassadeur des droits de l'Homme, démontre une telle méconnaissance de l'articulation entre légitimité populaire (via les élections) et légitimité institutionnelle (à travers les nominations Royales). Ces dernières ne sont pas de simples gestes symboliques, mais des mécanismes constitutionnels conçus pour protéger les institutions de

gouvernance des manipulations politiques et garantir leur indépendance.

Un discours en décalage avec les réalités institutionnelles et les principes démocratiques

Les déclarations d'Oujar traduisent une mauvaise appréciation des rôles de ces institutions, qui fonctionnent sur un temps institutionnel distinct du temps politique. Elles révèlent également une contradiction frappante entre son passé de militant radical de gauche et son effort actuel pour satisfaire les ambitions de son parti libéral. Ce double discours soulève des questions quant à sa compréhension de l'esprit de la Constitution et des dynamiques de l'Etat, surtout lorsqu'elles sont mises au service d'agendas partisans.

Cette prise de parole intempestive vise à soumettre les institutions de l'Etat à une logique partisane étriquée, sapant ainsi l'équilibre constitutionnel garant de la stabilité nationale. Mais face à ces manœuvres, le peuple marocain, conscient de ces enjeux, reste fermement uni pour défendre la légitimité Royale et institutionnelle, socle de la pérennité et du progrès de l'Etat.

Un appel à préserver l'unité et l'indépendance des institutions face aux dérives partisans

Tout citoyen soucieux du bien de son pays sait que le débat public doit se concentrer sur le renforcement de la cohésion nationale et le respect de l'autonomie des institutions, loin des surenchères politiques susceptibles de menacer les équilibres qui ont assuré la stabilité du Maroc au fil des siècles. Aujourd'hui encore, ces principes restent le gage de la défense de la Constitution et des fondements de la gouvernance, pour garantir les droits de tous et tracer une voie commune vers le développement et la stabilité.

Critique du mécanisme des nominations Royales à la tête des institutions de gouvernance : Une vision réductrice du rôle des institutions

Mohamed Oujar a récemment critiqué la nomination de personnalités reconnues pour leur intégrité, compétence et patriotisme à la tête des institutions de l'Etat, affirmant qu'elles ne reflètent pas la volonté populaire car effectuées en dehors du cadre électoral.

A cela, je réponds à monsieur Oujar que les nominations Royales ne sont pas de simples gestes protocolaires, comme il tente de les présenter, mais bien un mécanisme constitutionnel rigoureux visant à garantir l'indépendance des institutions face à toute influence partisane ou électorale. Leur objectif principal est de protéger ces institutions des dérives politiques et d'assurer leur neutralité pour qu'elles puissent remplir leur mission essentielle en toute impartialité, à l'abri des fluctuations politiques et partisans. Les nominations Royales reposent sur des critères de compétence et d'expertise, et non sur une logique de quotas

partisans que certains voudraient imposer.

Remettre en question le mécanisme des nominations Royales révèle une ignorance des objectifs nobles qui sous-tendent ce système : assurer la neutralité, l'indépendance et la pérennité des institutions au-delà des calculs politiques. Les nominations Royales ne visent pas à satisfaire un parti ou une faction politique en particulier, mais bien à protéger les institutions de l'Etat contre les marchandages partisans et à garantir leur efficacité au service de tous les Marocains.

Il est évident que les déclarations de Mohamed Oujar ne contribuent pas à un débat public constructif, mais alimentent plutôt une controverse injustifiée autour d'un mécanisme constitutionnel solide qui représente un pilier de la stabilité de l'Etat. Au contraire, le débat devrait porter sur la manière de renforcer le rôle de ces institutions indépendantes et de les protéger de toute influence extérieure, afin de garantir leur contribution efficace au développement, à la justice et à la stabilité du pays.

La tendance à l'hégémonie partisan sur la scène politique nationale : Une menace pour le pluralisme et la gouvernance

Les déclarations de Mohamed Oujar reflètent une tendance du gouvernement à s'approprier les espaces civils et institutionnels, en les transformant en outils partisans au service de son agenda. Cela représente une menace pour le pluralisme politique et l'indépendance des institutions de gouvernance. Cette orientation accentue le risque de fermeture du champ politique et consacre une forme de monopole du parti unique, ce qui érode la confiance populaire et met en péril la stabilité du pays ainsi que l'avenir de la démocratie.

Dans ce contexte, Oujar a suggéré que les nominations au sein des institutions de l'Etat devraient être basées sur les listes de la majorité gouvernementale, ce qu'il considère comme une garantie de représentativité politique. Cependant, cette proposition contredit explicitement l'esprit de la Constitution marocaine, qui stipule l'indépendance des nominations Royales de toute influence partisane. Cette indépendance assure la continuité du travail institutionnel en dehors des tensions politiques, protégeant ces institutions des dérives partisans, ce qui en fait un pilier fondamental pour soutenir la stabilité institutionnelle et servir l'intérêt national.

La tentative de "purge idéologique" au sein des institutions de gouvernance : Une instrumentalisation au service d'intérêts partisans

Il ressort des propos de Mohamed Oujar à la presse que la présence de compétences de gauche à la tête des institutions de gouvernance semble incompatible avec le projet libéral du gouvernement. Pourtant, les nomina-

tions à ces institutions se fondent sur des critères d'expertise et de compétence, et non sur des appartenances partisans, reflétant ainsi la volonté Royale d'assurer la neutralité et l'indépendance de ces institutions face aux tiraillements politiques, afin qu'elles puissent se concentrer sur leurs missions avec efficacité et professionnalisme.

Le ministre, diplomate et homme politique expérimenté a malheureusement démontré une compréhension erronée du rôle des Conseils de gouvernement en les liant à la performance du gouvernement. Il a proposé d'adapter le calendrier de fonctionnement de ces conseils à celui de la majorité parlementaire actuelle. Cette position reflète une méconnaissance de la nature même des Conseils de gouvernement, conçus pour opérer sur une temporalité distincte et indépendante des cycles politiques des gouvernements successifs.

Il semble ignorer que le rôle de ces conseils consiste à garantir la continuité des grands projets nationaux et des stratégies à long terme, sans être influencés par les changements de gouvernements ou leurs agendas politiques fluctuants. Cette indépendance temporelle renforce la neutralité de ces conseils et leur permet de se concentrer sur la réalisation des objectifs nationaux communs, servant tous les Marocains au-delà des considérations partisans. Politiser ces conseils va à l'encontre de l'esprit de la Constitution et affaiblit leur rôle en tant qu'institutions essentielles pour le développement et la stabilité institutionnelle.

Cependant, les partis libéraux s'efforcent d'intégrer les institutions de l'Etat dans une logique de rente politique et d'intérêt personnel, ce qui constitue une menace directe pour leur rôle fondamental de garantes de l'intérêt général et de promotion des valeurs de transparence et de responsabilité.

Au lieu de s'aventurer dans cette démarche non calculée, il aurait dû, lors de son entretien avec la presse, expliquer les échecs de son gouvernement, notamment son incapacité à mettre en œuvre les orientations Royales, à engager un dialogue social sérieux avec les acteurs professionnels et sa propension à marginaliser l'opposition parlementaire, en particulier l'Union socialiste des forces populaires qui, à travers ses structures partisans, n'a cessé de souligner les défaillances du gouvernement.

Il aurait dû également expliquer ce que le gouvernement entend faire pour répondre aux attentes nombreuses de la population, les dysfonctionnements qu'il compte pallier, au lieu de continuer de se montrer condescendant et indifférent aux difficultés auxquelles les citoyens sont confrontés au quotidien.

Or, il a choisi une voie différente en évitant ces questions cruciales, ce qui n'a pas tardé à donner lieu à de vives critiques. Celles-ci n'ont cessé d'ailleurs de gagner en force au fur et à mesure que les déboires des membres de l'actuel gouvernement se sont multipliés : échecs dans la conduite de plusieurs chantiers, déclarations frac-

santes traduisant parfois leur méconnaissance des dossiers soumis à leur appréciation, nominations à des postes de responsabilité soulevant beaucoup d'interrogations quant aux critères ayant prévalu dans le choix de l'heureuse ou de l'heureux candidat. C'est justement ce que l'Union socialiste des forces populaires n'a cessé de dénoncer.

Hégémonie et autoritarisme : Les critiques du premier secrétaire de l'USFP envers la majorité gouvernementale

Lors de ses déclarations devant les membres du Conseil national de la jeunesse socialiste, le Premier secrétaire du parti, Driss Lachguar, a mis en exergue la montée des comportements hégémoniques qui ont un impact négatif sur la scène nationale, que ce soit aux niveaux constitutionnel, législatif, politique ou social. Il a appelé ceux qui mènent une campagne contre les Conseils de gouvernement à dépasser leur vision partisane étroite et à faire preuve de courage pour engager un dialogue constitutionnel global visant à amender la Constitution et à réexaminer le principe de séparation des pouvoirs, afin d'assurer un meilleur équilibre au sein du système politique marocain et de servir l'intérêt général du pays.

Il a également indiqué que la question des nominations dans les Conseils de gouvernement devrait s'accompagner du courage de proposer, par l'actuel gouvernement, un projet de révision de la Constitution, si cela fait partie de sa vision de la réforme, loin des calculs partisans. La majorité actuelle doit soit critiquer publiquement les propos d'un leader politique appartenant à leurs rangs et le rappeler à l'ordre, soit assumer que la Constitution marocaine constitue un obstacle à leur programme partisan. Dans ce dernier cas, il leur incomberait d'annoncer une révision explicite des compétences des institutions constitutionnelles selon une logique de rente politique, désormais profondément enracinée dans les pratiques politiques, économiques et sociales d'un gouvernement marqué par l'autoritarisme et l'hégémonie, menaçant l'équilibre institutionnel et affaiblissant la confiance des citoyens dans le processus démocratique.

Par Mohamed Assouali
Membre de la Commission nationale d'arbitrage et d'éthique de l'USFP



Un ratage de plus, de trop, du cabinet Akhannouch

La diaspora marocaine, une inestimable richesse ignorée du gouvernement

« Absence de planification stratégique et de projets structurants, défis bureaucratiques persistants, manque de représentation économique à l'international, environnement économique à améliorer... ». Tels sont les constats d'un récent rapport intitulé « Un pilier national pour renforcer le développement durable et un lien civilisationnel entre le Maroc et le monde », de l'Observatoire du travail gouvernemental (OTRAGO). Il s'agit d'une énième critique majeure adressée au gouvernement Akhannouch concernant sa gestion du dossier des Marocains résidant à l'étranger (MRE). En effet, les MRE continuent de faire face à de nombreux obstacles structurels et bureaucratiques, qui s'ajoutent au manque de stratégies claires pour canaliser leurs investissements et à des démarches administratives complexes. Sans oublier l'absence de structures d'accompagnement efficaces à l'étranger. Une situation à charge contre l'Exécutif qui alimente un sentiment de frustration au sein de la diaspora marocaine, qui se sent souvent négligée et insuffisamment soutenue dans ses initiatives de développement pour le pays d'origine.

Investissements

Ainsi, concernant les investissements des MRE au Maroc, ledit rapport constate « le manque de planification stratégique et d'infrastructures adaptées pour canaliser ces investissements vers des secteurs clés comme les technologies, l'industrie ou l'agriculture, et ce contrairement à d'autres pays émergents qui dis-

posent de plateformes centralisées offrant des informations détaillées sur les projets disponibles ». Selon le document cité, « le Maroc ne possède pas encore une « banque de projets » complète et actualisée. Cette lacune limite la visibilité des opportunités d'investissement régionales et sectorielles. En conséquence, de nombreux investisseurs optent pour des placements traditionnels, principalement dans l'immobilier, un secteur perçu comme plus stable, mais qui contribue peu à la création d'emplois ou à l'innovation ».

Bureaucratie

« La bureaucratie marocaine constitue un autre frein majeur à l'investissement des MRE », indique la même source. Et d'expliquer : « Les démarches administratives, souvent jugées complexes et chronophages, nécessitent une présence physique au Maroc, ce qui représente un obstacle majeur pour les investisseurs vivant à l'étranger. Bien que des efforts notables aient été entrepris pour digitaliser certaines procédures, ces initiatives demeurent incomplètes et les infrastructures numériques existantes ne sont pas encore adaptées aux besoins spécifiques des MRE. Par exemple, la mise en place d'un guichet unique digitalisé pourrait simplifier les formalités administratives, en permettant aux investisseurs de gérer leurs projets à distance, réduisant ainsi les délais et les coûts associés aux démarches traditionnelles ».

Représentation

L'absence de structures dédiées dans les pays d'accueil est un autre facteur limitant l'engagement des MRE, ajoute ledit rapport. Ce dernier met en évidence « le déficit de bureaux de représentation économique marocaine à l'étranger, ce qui entrave la promotion des opportunités d'investissement au Maroc. Les services consulaires, malgré leur nombre, souffrent de ressources humaines et financières insuffisantes. Leur capacité à accompagner les investisseurs est limitée, notamment dans les pays vastes où l'accès aux services peut s'avérer difficile. Pour remédier à cette situation, le Maroc pourrait renforcer ses représentations économiques, en créant des bureaux d'investissement au sein des consulats, dotés de personnels spécialisés, capables de conseiller et d'accompagner les MRE dans leurs démarches ».

Environnement économique

Enfin, la perception d'un environnement économique peu favorable décourage de nombreux MRE. Le rapport de l'Observatoire souligne « le manque d'avantages fiscaux spécifiques, un fac-



teur crucial pour attirer les capitaux étrangers. La transparence insuffisante des procédures, combinée à des pratiques de corruption dénoncées par certains investisseurs, renforce leur réticence à investir dans le pays. Pour créer un climat de confiance, le gouvernement marocain devrait renforcer les mécanismes de transparence et d'éthique dans les transactions économiques. L'instauration de garanties claires et de contrôles rigoureux, ainsi que la lutte contre la corruption, seraient des mesures essentielles pour restaurer la crédibilité et attirer des capitaux ».

Critique

Une évaluation critique qui s'inscrit parfaitement dans la continuité de critiques similaires adressées par les acteurs associatifs MRE et les spécialistes de ce dossier. Selon eux, la gestion gouvernementale de ce dossier révèle un manque évident de volonté politique alors qu'il s'agit d'une question qui revêt des enjeux économiques, sociaux et politiques majeurs pour le pays. « L'Exécutif traite ce sujet de manière provisoire, sans une vision stratégique claire », nous a affirmé Hatim Louzzi, député de l'USFP dans une précédente édition, en pointant du doigt l'absence d'initiatives législatives significatives ou de réformes concrètes tout au long de ce mandat. Cette absence d'action reflète, selon lui, le fait que les problématiques liées aux MRE ne sont pas considérées par le gouvernement comme une priorité urgente.

Concernant la réforme tant attendue du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME), les propositions avancées par divers partis politiques, à leur tête le Groupe socialiste à la Chambre des représentants, sont restées sans suite. Louzzi déplore que l'Exécutif n'ait pas jugé utile de les examiner sérieusement ou de les intégrer dans une poli-

tique cohérente. Le même constat s'applique aux initiatives du Groupe istiglilien de l'unité et de l'égalitarisme. Son président, Nourdin Moudian, a confirmé que la proposition de lois visant à restructurer et dynamiser la gestion des affaires des MRE n'a pas abouti, ce qui illustre un manque de réactivité gouvernementale sur ce sujet sensible.

Inertie

L'inertie gouvernementale est particulièrement flagrante lorsqu'on examine le traitement réservé aux recommandations issues de la Mission exploratoire temporaire sur la situation et les services fournis par les consulats marocains à l'étranger. Deux ans après l'élaboration et la présentation de ce rapport, malgré des discussions approfondies au sein de la Commission des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des MRE, et en dépit de la présence du ministre des Affaires étrangères, aucune mesure concrète n'a été mise en œuvre. Cette inaction symbolise, selon Hatim Louzzi, un désintérêt persistant et une incapacité du gouvernement à répondre efficacement aux attentes de la diaspora marocaine, pourtant essentielle au développement national.

Ce constat soulève une question centrale : comment un enjeu aussi stratégique pour l'économie nationale peut-il rester aussi marginalisé dans les politiques publiques ? La diaspora marocaine, avec ses ressources économiques et son potentiel d'investissement, mérite une approche plus structurée et une reconnaissance accrue de son rôle dans le développement du pays. L'absence de vision et de mesures concrètes risque non seulement de perpétuer la marginalisation des MRE, mais aussi de compromettre des opportunités économiques précieuses pour le Maroc.

Hassan Bentaleb



« L'Exécutif traite du sujet de manière aléatoire, sans une vision stratégique claire », tel qu'affirmé par le député USFP, Hatim Louzzi

Nasser Bourita s'entretient avec le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme



Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, s'est entretenu, vendredi à Rabat, avec le Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, Volker Türk.

Lors de cette entrevue, M. Bourita et le responsable onusien ont examiné plusieurs questions d'intérêt commun portant notamment sur la promotion et protection des droits de l'Homme.

M. Türk prend part à la retraite du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, qui se tient les 21 et 22 courant à l'initiative de la Présidence marocaine du CDH.

Cette réunion, qui se veut un conclave de ré-

flexion et d'échange sur l'état et le devenir du Conseil, a pour objectif de débattre des principaux défis et enjeux auxquels la communauté internationale est confrontée dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, et d'explorer les voies de la réforme du CDH, organe central de l'ONU dans le domaine des droits de l'Homme.

Cette retraite connaît la participation d'ambassadeurs représentants permanents des États membres du CDH, des coordonnateurs des groupes régionaux et politiques des Nations unies, de la Présidente du Comité de coordination des procédures spéciales et des ONGs parties prenantes des travaux du CDH.

Barbara Leaf, Secrétaire d'Etat adjointe américaine aux Affaires du Proche-Orient

Les Etats-Unis apprécient le soutien constant et précieux de SM le Roi et le rôle clé dans le renforcement de la stabilité, de la sécurité et du développement dans la région et en Afrique

Les Etats-Unis apprécient le soutien "constant et précieux de Sa Majesté le Roi Mohammed VI" en rapport avec les questions d'intérêt commun, soulignant que cet appui "joue un rôle clé dans le renforcement de la stabilité, de la sécurité et du développement tant dans la région qu'en Afrique", a indiqué, vendredi à Rabat, la Secrétaire d'Etat adjointe américaine aux Affaires du Proche-Orient, Barbara Leaf.

"Les États-Unis apprécient

la voix cruciale du Maroc dans la promotion d'un Moyen-Orient plus pacifique et plus sûr, ainsi que le leadership du Royaume répondant aux besoins humanitaires à Gaza", a ajouté Mme Leaf, lors d'un point de presse à l'issue de ses entretiens avec le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, notant que l'engagement de longue date du Maroc en faveur de la coexistence demeure un exemple im-

portant dans ce contexte.

Mme Leaf a relevé que cette réunion s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la coopération étroites entre les deux pays sur les priorités régionales et mondiales. "Le Maroc est l'un de nos alliés les plus proches et les plus anciens", a-t-elle poursuivi, précisant que ses entretiens avec M. Bourita ont été l'occasion d'échanger sur les moyens d'approfondir les relations bilatérales entre le Royaume et les États-Unis.



Omar Zniber : La Retraite du CDH témoigne de l'engagement du Maroc dans la diplomatie multilatérale pour la promotion des droits de l'Homme



La Retraite du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU (CDH) est une étape essentielle qui témoigne de l'engagement du Maroc dans la diplomatie multilatérale, qui se veut une diplomatie responsable, active et tournée vers l'avenir pour la promotion des droits de l'Homme, a affirmé, vendredi à Rabat, le président

du Conseil, l'ambassadeur Omar Zniber.

Dans une déclaration à la presse, en marge de la Retraite du CDH qui se tient les 21 et 22 courant, M. Zniber a souligné que cette retraite est un point marquant qui reflète la considération dont jouit le Maroc, qui a mis en place une politique visionnaire dans le domaine des droits de l'Homme, telle que voulue par Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

Dans ce sens, il a précisé que les réformes menées au Royaume, qui ont donné leurs fruits, sont un exemple à suivre, mettant l'accent sur la contribution agissante du Maroc à tous les processus inhérents aux questions des droits de l'Homme dans leur globalité à l'échelle internationale.

"Le haut-commissaire aux droits de l'Homme, également présent ici, en tant que premier responsable des questions des droits de l'Homme au niveau onusien, n'a pas manqué de féliciter le Maroc pour cette implication forte au sein de la com-

munité internationale et au sein des Nations unies" pour la promotion et la protection des droits de l'Homme, a-t-il dit. Rappelant que cette Retraite s'intéresse à des aspects fondamentaux de l'action et des missions du CDH, M. Zniber a indiqué que l'objectif est de faire du Conseil "un organe adapté aux réalités du monde telles qu'elles sont aujourd'hui, un organe qui peut s'acquitter de sa tâche, celle de promouvoir le respect des droits de l'Homme".

Et d'ajouter que les initiatives qui ont été prises cette année par la présidence marocaine du CDH ont été nombreuses et variées, ayant suscité des discussions extrêmement importantes et des débats fructueux sur des sujets tels que l'impact des changements climatiques, la sécurité sanitaire, les nouvelles technologies, l'intelligence artificielle et l'égalité des genres. "Nous espérons donc à travers cette retraite aller de l'avant et faire du bilan de la présidence marocaine du Conseil des

droits de l'Homme, un bilan très éloquent", a ajouté M. Zniber.

La retraite du Conseil des Droits de l'Homme des Nations unies, qui se tient à l'initiative de la Présidence marocaine du CDH, se veut un conclave de réflexion et d'échange sur l'état et le devenir du Conseil.

Cette réunion a pour objectif de débattre des principaux défis et enjeux auxquels la communauté internationale est confrontée dans les domaines de la promotion et de la protection des droits de l'Homme, et d'explorer les voies de la réforme du CDH, organe central de l'ONU dans le domaine des droits de l'Homme.

Cette retraite connaît la participation d'ambassadeurs représentants permanents des États membres du CDH, des coordonnateurs des groupes régionaux et politiques des Nations unies, de la Présidente du Comité de coordination des procédures spéciales et des ONGs parties prenantes des travaux du CDH.

Harry James Richer : *Le soutien du Royaume-Uni à la souveraineté du Maroc sur le Sahara, un impératif stratégique*

Le soutien du Royaume-Uni à la souveraineté du Maroc sur le Sahara « est devenu aujourd'hui un impératif stratégique », a estimé vendredi l'analyste britannique Harry James Richer. « Soutenir la souveraineté du Maroc sur le Sahara n'est plus un simple geste diplomatique, c'est aujourd'hui un impératif stratégique », a écrit M. Richer dans un article publié sur « Comment Central », une plateforme non-partisane.

Dans son article, M. Richer, qui avait servi comme conseiller auprès de plusieurs parlementaires britanniques, a énuméré les avantages concrets que le soutien britannique à la souveraineté du Maroc sur ses provinces du sud pourrait procurer au Royaume-Uni et à ses intérêts stratégiques en particulier dans une conjoncture marquée par une intensification des tensions géopolitiques dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord.

Le Royaume-Uni ne peut pas rester à l'écart de la dynamique que connaît le dossier du Sahara marocain avec le soutien exprimé à la souveraineté du Maroc sur l'intégralité de son territoire, y compris le Sahara, par les alliés du Royaume-Uni dont les États-Unis, la France et l'Allemagne. L'analyste relève qu'avec l'entrée en fonction au Royaume-Uni

d'un nouveau gouvernement travailliste suite aux élections législatives de juillet dernier, Londres « dispose d'une opportunité pour recalibrer les objectifs de sa politique étrangères ».

Dans ce nouveau contexte, le Royaume-Uni est plus que jamais appelé à « considérer sérieusement » sa position au sujet du Sahara marocain, indique-t-il. Revenant sur la récente visite d'État effectuée dans le Royaume par le président français, Emmanuel Macron, l'analyste britannique souligne que M. Macron a saisi l'occasion de cette visite pour réitérer le soutien de la France à la souveraineté du Maroc sur le Sahara. Cette visite a démontré comment un soutien britannique à la souveraineté du Maroc pourrait servir de passerelle stratégique entre le Royaume-Uni et toute la région d'Afrique du Nord, indique M. Richer, ajoutant que le soutien britannique à la souveraineté du Maroc sur le Sahara serait aussi la voie la mieux indiquée à suivre pour le nouveau gouvernement travailliste qui est en train de mettre en œuvre des plans pour redynamiser la croissance de l'économie britannique.

La région du Sahara où le Maroc a réalisé d'importants investissements notamment dans les domaines des infrastructures et des énergies renouvelables,



dispose d'un grand potentiel pour attirer un grand nombre d'investissements britanniques, dynamiser le commerce britannique et appuyer les objectifs de politique étrangère du Royaume-Uni après le Brexit, estime l'auteur de l'analyse. M. Richer s'est, d'autre part, attardé sur le rôle de stabilisateur que joue le Maroc dans la région sahélo-saharienne, soulignant que la gouvernance du Maroc dans son Sahara est vitale pour le renforcement de la

sécurité dans toute la région, avec notamment une réduction des flux de l'immigration clandestine vers l'Europe et une lutte plus efficace contre les menaces du terrorisme. L'analyste estime qu'il est temps pour le Royaume-Uni d'évoluer vers une position plus active de soutien à la souveraineté du Maroc sur le Sahara afin de mieux servir ses intérêts notamment en matière de commerce et d'objectifs de politique étrangère.

Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Production vivrière de la Côte d'Ivoire

Le Maroc, partenaire stratégique pour la souveraineté alimentaire de l'Afrique



Le Maroc est un partenaire stratégique pour la souveraineté alimentaire de l'Afrique, a affirmé vendredi à Casablanca, le ministre d'État, ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Production vivrière de la Côte d'Ivoire, Kobenan Kouassi Adjoumani. S'exprimant lors d'une journée culturelle organisée dans le cadre de la 6

édition du China Trade Week et du Africa Food Show, M. Adjoumani a souligné l'exemplarité du Maroc dans la gestion durable des ressources agricoles et son impact sur les politiques alimentaires du continent. Il a également indiqué que le Maroc se distingue par sa capacité à surmonter des défis structurels tels que la sécheresse, en développant des solutions

innovantes telles que l'irrigation goutte-à-goutte et la collecte systématique des eaux pluviales.

"Le Maroc a démontré qu'une gestion intelligente des ressources naturelles peut transformer les contraintes climatiques en opportunités", a-t-il soutenu, notant que ce modèle devrait inspirer d'autres pays africains.

Le ministre a, en outre, mis l'accent sur l'importance des collaborations Sud-Sud pour renforcer la souveraineté alimentaire en Afrique, saluant le rôle du Royaume dans la création de plateformes d'échanges agricoles et son engagement dans la transformation des produits locaux. "En collaborant étroitement avec des pays comme le Maroc, nous avons la capacité non seulement de nourrir nos populations, mais également de générer de la valeur ajoutée grâce à la transformation", a-t-il dit, ajoutant que la vision marocaine en matière agricole s'inscrit parfaitement dans les priorités africaines. Et de poursuivre : "Le Maroc ne se contente pas d'être un modèle, il partage également ses savoir-faire et ses technologies, notamment dans des domaines tels que les semences adaptées

aux changements climatiques et les infrastructures agricoles modernes".

De son côté, David Wang, président de MIE Groups, organisateur du China Trade Week, a salué la position stratégique du Maroc en tant que plateforme incontournable pour connecter les entreprises africaines aux marchés internationaux. Et de préciser que le Royaume se trouve "au cœur de notre stratégie pour connecter les entreprises africaines et asiatiques dans le cadre de l'initiative Belt and Road".

M. Wang a, par la même occasion, annoncé que le prochain Africa Food Show se tiendra en Côte d'Ivoire, exprimant sa conviction en la complémentarité entre le Maroc et la Côte d'Ivoire pour transformer le secteur agricole en Afrique.

Organisé sur trois jours, cet événement a été couronné par la signature d'un protocole d'accord (MoU) entre MIE Groups et le ministère ivoirien de l'Agriculture, portant sur l'organisation de l'Africa Food Show à Abidjan en 2025. Cet accord ambitionne de positionner la Côte d'Ivoire comme un hub agricole régional et de renforcer les échanges commerciaux intra-africains.

Un colloque national met en lumière le quotidien des personnes atteintes de schizophrénie

Le thème "Prise en charge de la schizophrénie au Maroc : l'état des lieux et perspectives" a été au centre d'un colloque national organisé samedi à la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca, avec la participation de médecins, spécialistes et acteurs du secteur de la santé.

Cette rencontre a offert l'occasion de mettre en lumière les contributions des stratégies nationales dans le domaine de la santé mentale et les défis à relever pour garantir une prise en charge efficace des personnes atteintes de troubles psychiques.

À cet égard, le président de la Fédération Nationale pour la Santé Mentale (FNSM), Hachem Tyal, a souligné que l'organisation de cette rencontre vise à enrichir le débat autour des défis auxquels font face les patients atteints de schizophrénie et leurs familles, en insistant sur le fait que cette maladie complexe pose des défis à la fois médicaux, sociaux et humains.

Mettant en avant l'importance d'un diagnostic précoce dans le traitement des maladies mentales et psychiques, M. Tyal a évoqué le coût élevé des traitements, qui constitue l'un des obstacles majeurs à l'accès des patients aux soins.

Il a également plaidé pour la mise en place de centres spécialisés dans le traitement de ce type de pathologies, ajoutant que le traitement des maladies mentales, notamment la schizophrénie, ne se limite pas uniquement à soigner le patient, mais implique également de sensibiliser et de former les familles afin qu'elles puissent jouer un rôle actif dans l'accompagnement.

M. Tyal a insisté sur la nécessité d'intégrer les familles dans la prise en charge des patients et de les transformer en acteurs clés, tout en saluant le rôle des associations de parents et d'amis des patients, qui offrent un soutien essentiel aux malades et à leurs proches.

Il a également indiqué que ce colloque national a réuni des experts, des familles de patients, des anciens malades ayant repris une vie normale après leur rétablissement, ainsi que des représentants d'associations de la société civile et des décideurs, afin de discuter de l'état actuel des traitements psychiatriques et d'identifier des pistes concrètes pour les améliorer.

Le président de la FNSM a également souligné l'importance de créer un observatoire de la santé mentale pour collecter et suivre les



données liées aux maladies psychiques.

Il a appelé à inclure les bénéficiaires des services psychiatriques parmi les priorités en matière de couverture médicale universelle, insistant sur l'importance de garantir l'égalité entre hommes et femmes en termes de droits à la santé mentale, d'accès aux soins et à la réhabilitation.

En outre, il a mis en avant la nécessité de développer et d'organiser des moyens de transport médical psychiatrique et a exhorté les différents acteurs, intervenants et décideurs politiques à intégrer de

manière systématique leur vision de la santé mentale dans leurs programmes d'action.

À cette occasion, un documentaire intitulé "Quand la souffrance devient quotidienne" a été projeté, produit par l'Association Afak pour la santé mentale, afin de mettre en lumière le quotidien des personnes atteintes de troubles psychiques.

Des témoignages émouvants d'anciens patients atteints de schizophrénie ont également été partagés, relatant leur parcours de souffrance durant le traitement, mais aussi leur succès dans le dépassement de cette épreuve.

Moez Doraid, directeur régional d'ONU Femmes dans les États arabes

Le Maroc, un phare d'espoir et de progrès dans la région arabe en matière d'égalité et de parité



Maroc de placer la voix des femmes au cœur des priorités nationales", a déclaré le responsable de l'ONU à l'occasion du premier forum parlementaire annuel sur l'égalité et la parité, organisé par la Chambre des représentants sous le Haut patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

"Le Royaume du Maroc est désormais un modèle dans le monde entier", a souligné M. Doraid, ajoutant que "le rapport sur le genre accompagnant le projet de loi de finances est une manifestation de l'engagement du pays qui soutient l'autonomisation des législateurs et de la société civile pour promouvoir l'égalité dans les politiques financières et assurer que les ressources sont allouées pour la promotion des femmes dans tous les secteurs".

La généralisation des mesures visant la consécration de l'égalité de genre dans les politiques publiques "ouvrira la voie à un développement inclusif et à la création d'emplois durables et décents pour les femmes", a-t-il ajouté, appelant à approfondir la coopération avec la Commission des finances et du développement économique de la Chambre des représentants et à renforcer l'intégration des dimensions de genre dans le suivi et l'évaluation des finances publiques.

Dans ce contexte, le directeur régional d'ONU Femmes a souligné que le Parlement marocain a franchi d'importants pas dans l'harmonisation des textes législatifs avec les engagements internationaux du Royaume en matière de droits des femmes, se félicitant du partenariat entre le Parlement marocain et ONU Femmes depuis la création de cette dernière.

Il a également exprimé la fierté d'ONU Femmes d'être un partenaire du Parlement marocain dans cette démarche, précisant que "les avancées réalisées sur le terrain, telles que l'adoption et la mise en œuvre de divers textes juridiques, notamment la loi organique 130.13 relative à la loi de finances, le Code électoral et la loi 103.13 sur la lutte contre les violences faites aux femmes, illustrent l'importance des réalisations accomplies lorsque des valeurs partagées, des efforts collaboratifs et une volonté politique convergent".

M. Doraid a indiqué que l'engagement de l'institution législative marocaine "ne se limite pas à faire entendre la voix des femmes dans le processus de prise de décision politique, mais renforce également un dialogue crucial sur les réformes législatives, ouvrant la voie à l'adoption de textes législatifs et de politiques plus inclu-

sives visant à autonomiser les femmes et à soutenir leurs droits".

Ce Forum s'inscrit dans le cadre de la stratégie de la Chambre des représentants pour la mise en œuvre des Hautes orientations Royales et des dispositions constitutionnelles et légales relatives à la promotion des droits des femmes, et dans le cadre de l'engagement de la Chambre et de l'ensemble de ses composantes dans l'effort national visant à promouvoir les droits des femmes. Il vise à institutionnaliser le débat parlementaire sur l'égalité et la parité, à encourager le dialogue public entre le Parlement et toutes les parties concernées. De même, ce conclave a pour objectifs de passer en revue les acquis et les défis du Royaume en matière d'égalité et de parité, et de proposer des pistes de travail parlementaire permettant d'accélérer la cadence pour atteindre l'égalité entre les sexes au Maroc.

Le Forum met en lumière les expériences comparées et les meilleures pratiques en matière d'égalité et de parité, à travers deux principaux axes portant sur "L'autonomisation des femmes et le renforcement de leur participation à la vie publique" et "Les politiques publiques sociales: l'égalité et la parité comme objectifs".



Au coeur de Beyrouth, une frappe israélienne a terrorisé les habitants



Quand il a été réveillé en sursaut par la frappe israélienne qui a visé, tôt samedi, le quartier populaire de Basta à Beyrouth, Samir a cru que son propre immeuble était visé. "On dormait et soudain, on a entendu trois ou quatre missiles. La frappe était tellement puissante que j'ai cru que le bâtiment allait s'effondrer sur nous", a ajouté cet homme de 60 ans, qui a refusé de donner son nom de famille. "J'ai senti comme si c'était mon immeuble qui était visé", raconte Samir, qui habite en face du site de la frappe qui a fait au moins 20 morts et 66 blessés, selon les autorités libanaises.

Il s'est enfui en pleine nuit, avec sa femme

et ses deux enfants. "Nous avons vu deux morts qui gisaient par terre, les enfants ont commencé à pleurer et leur mère encore plus", poursuit-il. Les habitants de quartiers plus éloignés de la capitale, relativement épargnée par les frappes israéliennes qui s'acharnent surtout sur la banlieue sud, bastion du Hezbollah proiranien, ont été réveillés en sursaut par les explosions. Samedi matin dans le quartier de Basta, une odeur âcre de poudre imprègne l'air, se mêlant à la poussière soulevée par les pelleteuses et les secouristes qui fouillent les décombres, au milieu d'un paysage de désolation.

La frappe a rasé un immeuble dans une

ruelle densément peuplée, laissant un profond cratère, et tout autour des amas de pierre et de ferraille, des bâtiments éventrés et des fenêtres soufflées. L'Agence nationale d'information (Ani) a indiqué que le raid a été mené par des "bombes perforantes" conçues pour détruire les fortifications.

L'armée libanaise bloque l'accès au site, alors que des habitants s'approchent pour demander des nouvelles. Des militants du Hezbollah sans armes surveillent le secteur. Une source de sécurité libanaise a affirmé qu'un "haut responsable du Hezbollah était visé" par le raid --sans pouvoir dire s'il avait péri-- mais un député du Hezbollah, Amin Cherri, a dé-

menti qu'un dirigeant du mouvement ait été ciblé à Basta.

"C'est la première fois que je me réveille en hurlant de terreur", déclare à l'AFP Salah, un habitant de Basta, âgé de 35 ans. "Je ne sais pas comment exprimer la peur que j'ai ressentie", ajoute Salah, un père de deux enfants qui s'est précipité dehors lui aussi alors qu'il faisait encore nuit. Le même quartier a déjà été la cible d'une frappe une première fois le 10 octobre, qui visait le chef de l'appareil sécuritaire du Hezbollah, Wafic Safa.

Ce dernier a survécu, selon une source sécuritaire, mais la frappe et une autre sur le quartier voisin de Noueirri avaient fait au total 22 morts et 117 blessés. Depuis une semaine, quatre frappes ont visé le coeur de Beyrouth, alors que les raids sur la banlieue sud, désertée par la plus grande partie de ses habitants, s'intensifient. Samedi matin, de nouveaux raids ont visé la banlieue sud, après des appels de l'armée israélienne, postés sur les réseaux sociaux, à évacuer. La frappe sur Basta n'a par contre pas été précédée par un appel à évacuer.

Après un an de violences transfrontalières, Israël mène depuis le 23 septembre une campagne de frappes intensives visant notamment la banlieue sud, le sud et l'est du Liban. Depuis le 8 octobre 2023, plus de 3.670 personnes ont été tuées au Liban, selon le ministère de la Santé, la plupart depuis le 23 septembre. Comme d'autres quartiers populaires de Beyrouth, Basta accueille depuis le début de l'escalade des déplacés des zones violemment bombardées. Samir a décidé de regagner son appartement, endommagé par la frappe de samedi. "Où est-ce que je pourrais aller?", demande-t-il.

Tous mes proches et mes frères et soeurs ont été déplacés de la banlieue sud et du sud du Liban".

"Crise de la faim" au Soudan

Le chef d'une ONG fustige la communauté internationale

Le Soudan, dévasté par la guerre, est victime de "la plus grande crise humanitaire de la planète", a affirmé samedi à l'AFP Jan Egeland, directeur du Norwegian Refugee Council (NRC), fustigeant l'indifférence de la communauté internationale.

Depuis avril 2023, une guerre oppose l'armée soudanaise aux paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR). Elle a fait des dizaines de milliers de morts et contraint plus de 11 millions de personnes à fuir. Selon l'ONU, 26 millions de personnes souffrent de faim aiguë. "C'est la plus grande crise humanitaire de la planète, la plus grande crise de la faim, la plus grande crise du déplacement (...) et le monde s'en désintéresse", déplore M. Egeland dans un entretien depuis le Tchad voisin, après une visite au Soudan cette semaine. "J'ai rencontré des femmes qui survivent à peine, mangeant un repas de feuilles bouillies par jour", témoigne-t-il.

Son ONG estime qu'environ 1,5 million de personnes sont "au bord de la famine". "Alors que nous luttons pour suivre le rythme, nos ressources

actuelles ne font que retarder les morts au lieu de les prévenir." Il y a deux décennies, des accusations de génocide avaient attiré l'attention du monde sur la vaste région du Darfour (ouest), où le gouvernement de Khartoum avait mobilisé des milices tribales arabes contre des minorités non arabes soupçonnées de soutenir une rébellion. Les FSR sont les héritières de ces milices. "Il est incroyable qu'on porte aujourd'hui beaucoup moins d'attention à la crise du Soudan qu'il y a 20 ans pour le Darfour, alors que cette crise était bien moins grave", regrette le chef du NRC.

Selon lui, les guerres à Gaza et au Liban, ainsi que celle entre la Russie et l'Ukraine, ont éclipsé le conflit soudanais. M. Egeland note un changement dans l'"humeur internationale", loin des campagnes médiatisées par des célébrités comme l'acteur américain George Clooney au Darfour dans les années 2000. Il déplore "un regard davantage tourné vers l'intérieur", avec des dirigeants occidentaux contraints de "mettre leur nation en premier, moi d'abord, et non l'humanité d'abord".

Selon lui, ces dirigeants "ayant une vision à court terme" devront faire face à des vagues de réfugiés et de migrants. Au Tchad, M. Egeland a rencontré des jeunes ayant survécu au nettoyage ethnique au Darfour et voulant entreprendre la périlleuse traversée de la Méditerranée vers l'Europe. Au Soudan, une personne sur cinq a été déplacée par cette guerre ou des conflits antérieurs, selon l'ONU.

La plupart des déplacés se trouvent au Darfour, où, selon M. Egeland, la situation est "horrible et ne cesse d'empirer". El-Fasher, capitale de l'Etat du Nord-Darfour, est assiégée par les FSR depuis des mois, paralysant les opérations d'aide et plongeant le camp de déplacés de Zamzam dans la famine. Même les zones épargnées "sont à bout". Dans l'est du pays contrôlé par l'armée, les camps, écoles et autres bâtiments publics sont remplis de déplacés livrés à eux-mêmes. M. Egeland s'est rendu en périphérie de Port-Soudan, la ville de la mer Rouge où sont établis le gouvernement soutenu par l'armée --les FSR contrôlant la capitale

Khartoum-- ainsi que les agences onusiennes.

Là, il a dit avoir visité une école abritant plus de 3.700 personnes déplacées où les mères n'étaient pas en mesure de nourrir leurs enfants. Selon l'ONU, les deux camps utilisent la faim comme arme de guerre. Les autorités bloquent régulièrement l'accès des travailleurs humanitaires en multipliant les obstacles bureaucratiques, tandis que les paramilitaires les ont menacés ou attaqués. "Chaque retard, chaque camion bloqué, chaque autorisation retardée est une condamnation à mort pour les familles qui ne peuvent attendre un jour de plus pour obtenir de la nourriture, de l'eau et un abri".

Malgré les obstacles, "il est possible d'atteindre tous les coins du Soudan", souligne encore le chef du NRC, appelant à une augmentation des financements et à plus de "courage" de la part des ONG. "Les parties prenantes des conflits se spécialisent dans l'art de nous faire peur et nous, dans celui de céder à la peur", lance-t-il, exhortant l'ONU et d'autres agences à "être plus fermes et exiger l'accès".

Portrait



Scott Bessent

L'un des plus grands analystes de Wall Street, nommé par Trump au Trésor

Scott Bessent, 62 ans, a été choisi par Donald Trump comme secrétaire au Trésor, équivalent du ministre de l'Économie et des Finances. Ce fondateur d'un fonds d'investissement a déjà détaillé son programme, qui va commencer par des dérégulations et réformes fiscales.

Proche de Donald Trump, il n'a pas attendu longtemps pour étaler les priorités économiques de la nouvelle administration. Dès le 10 novembre, le fondateur du fonds d'investissement Key Square Capital Management s'est fendu d'une tribune dans le Wall Street Journal, quatre jours seulement après l'élection de Donald Trump, et avant même d'avoir été nommé au gouvernement.

"Déréglementation et réforme fiscale" seront des sujets "essentiels pour relancer le moteur de la croissance américaine, réduire les pressions inflationnistes et le fardeau de la dette", selon le financier originaire de Caroline du Sud.

En tête de son programme: prolonger les baisses d'impôts du premier

mandat de Donald Trump, "se débarrasser de ces politiques vertes qui ont échoué" et "ajuster le déficit budgétaire", a-t-il dit le même jour, invité du Roger Stone Show.

L'inflation et plus largement l'économie avaient figuré parmi les principaux axes de la campagne électorale de Donald Trump, et ont largement contribué à son retour à la Maison Blanche. Scott Bessent, ami du frère défunt du président élu, connaît la famille Trump depuis 30 ans. Donald Trump l'a récemment décrit comme "l'un des plus grands analystes de Wall Street".

Il a investi 3 millions de dollars dans la campagne du républicain, rapporte Forbes. "J'étais à fond pour le président Trump. J'étais l'un des rares à Wall Street à le soutenir", a-t-il déclaré au Roger Stone Show. "Être dans le cabinet de Donald Trump (...) est un travail facile", qui "ne consiste pas à proposer de nouvelles politiques", mais "à faire ce que Donald Trump veut que vous fassiez", avait-il encore déclaré.

Il avait qualifié le républicain de

"très sophistiqué en matière de politique économique" par rapport à Kamala Harris, une "analphabète économique", selon lui, a-t-il récemment dit à Forbes.

Diplômé de la prestigieuse université Yale en 1984, c'est pourtant auprès du financier démocrate George Soros que Scott Bessent a passé une importante partie de sa carrière, entre 1991 et 2000, puis de 2011 à 2015, comme directeur des investissements pour Soros Fund Management, selon le magazine Forbes. En 2015, il a levé suffisamment d'argent, dont 2 milliards de dollars auprès de George Soros, pour créer son propre fonds d'investissement. Les deux hommes ne se sont pas parlé depuis "des années", selon le Wall Street Journal, qui souligne encore que Scott Bessent fut autrefois un soutien du démocrate Al Gore.

Scott Bessent est aussi l'architecte d'un plan destiné à affaiblir l'indépendance de la banque centrale américaine, la Fed, comme le veut Donald Trump, avec le scénario d'un "shadow presi-

dent" (président fantôme) de la Fed, qui retirerait toute influence à l'actuel responsable de l'institution. Il deviendrait, si sa nomination est approuvée par le Sénat, le premier ministre ouvertement gay d'un gouvernement républicain, relève Forbes.

En 2015, dans le magazine des anciens diplômés de Yale, il s'était confié sur sa situation personnelle, quelques années après avoir épousé son mari, et alors que leurs deux enfants étaient très jeunes. "Si vous m'aviez dit en 1984, lorsque nous avons obtenu notre diplôme et que les gens mouraient du sida, que 30 ans plus tard, je serais légalement marié et que nous aurions eu deux enfants par mère porteuse, je ne vous aurais pas cru", avait-il dit.

Scott Bessent et son épouse ont tout récemment mis en vente la maison historique qu'ils possèdent à Charleston en Caroline du Sud, rapportait mardi un journal local. Cette villa de 10 chambres rose et blanche, aux vastes terrasses en front de baie, est affichée au prix de 22,25 millions de dollars.

Economie

Le dirham quasi-stable face à l'euro du 14 au 20 novembre

Le dirham est resté quasi-stable face à l'euro et s'est déprécié de 0,61% vis-à-vis du dollar américain, durant la période du 14 au 20 novembre, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Au cours de cette période, aucune opération d'adjudication n'a été réalisée sur le marché des changes, fait savoir BAM dans son bulletin hebdomadaire.

Les avoirs officiels de réserve se sont établis à 362,3 milliards de dirhams (MMDH) au 15 novembre, en hausse de 0,6% d'une semaine à l'autre et de 2,2% en glissement annuel.

Concernant les interventions de BAM au cours de la semaine du 14 au 20 novembre, elles se sont chiffrées à 152 MMDH, réparties entre des avances à 7 jours pour un montant de 63 MMDH, ainsi que des pensions livrées à plus long terme et des prêts garantis pour des montants respectifs de 51,8 MMDH et 37,3 MMDH.

Sur le marché interbancaire, le volume quotidien moyen des échanges est revenu à 1,8 MMDH et le taux interbancaire s'est établi à 2,75% en moyenne.

Lors de l'appel d'offres du 20 novembre (date de valeur le 21 novembre), la Banque a injecté un montant de 66,1 MMDH sous forme d'avances à 7 jours.

Sur le marché boursier, le MASI s'est apprécié de 2,1%, portant sa performance depuis le début de l'année à 23,9%. Cette évolution hebdomadaire reflète notamment les progressions des indices des secteurs des "services de transport" de 5,8%, des "bâtiments et matériaux de construction" de 4,9% et des banques de 2%.

En revanche, ceux des secteurs de l'électricité et des télécommunications ont diminué de 4,8% et 1,1% respectivement.

Pour ce qui est du volume hebdomadaire des échanges, il s'est établi à 1,4 MMDH contre 3,4 MMDH une semaine auparavant, réalisé principalement au niveau du marché central actions.

Ouverture de la 6^{ème} édition du forum d'affaires égypto-marocain au Caire



Les travaux de la sixième édition du forum d'affaires égypto-marocain ont débuté, samedi au Caire, sous le thème "Vers un partenariat arabo-africain", avec la participation d'acteurs économiques des deux pays.

Le forum, qui a été marqué par la présence de l'ambassadeur du Maroc au Caire, représentant permanent du Royaume auprès de la Ligue des États arabes, Mohamed Ait Ouali, ainsi que de la vice-ministre des Affaires étrangères et ancien ambassadeur d'Égypte au Maroc, Ashraf Ibrahim, ainsi que de représentants des chambres de commerce, d'industrie et des services, des chambres de l'artisanat au Maroc, outre des promoteurs immobiliers, des investisseurs et des hommes d'affaires des deux pays, vise à ouvrir de nouvelles perspectives aux investisseurs marocains et égyptiens pour se positionner et renforcer leur présence en Afrique.

Le forum constitue également une opportunité de dialogue et d'ouverture sur les domaines de la coopération et de l'attraction des investisseurs, à travers la présentation des atouts du Maroc et de ses opportunités d'investissement, ainsi que la mise en lumière du rôle des institutions bancaires et financières dans le développement et la facilitation des opérations commerciales et d'investissement.

Dans une allocution de circonstance, M. Ait Ouali a souligné que le Maroc a réalisé ces dernières 25 années, sous la

conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, un saut significatif et qualitatif dans plusieurs domaines, notamment économique et en matière de développement humain, précisant que le Royaume occupe désormais une place importante sur le plan régional, continental et mondial.

Le diplomate, qui a mis en avant l'importance de la complémentarité entre le Maroc et l'Égypte dans tous les domaines, d'autant plus que les deux pays représentent des portes d'entrée essentielles en Afrique, a relevé que les deux pays peuvent servir de modèle pour les relations inter-arabes, ajoutant que ces relations connaissent un développement concret sous la sage direction de Sa Majesté le Roi Mohammed VI et du président égyptien Abdel Fattah Al-Sissi.

De son côté, Samira Achiri, présidente de la Fondation des Enfants du Maroc en Égypte pour le développement, organisatrice de cet événement, a mis l'accent sur la forte volonté de renforcer les liens entre le Maroc et l'Égypte dans tous les domaines, notant que les deux pays entretiennent des relations historiques étroites.

Pour sa part, le président du Conseil d'administration de "Omal Misr Complex", Haitham Hussein, a souligné que cette rencontre reflète une vision profonde et stratégique pour construire un avenir commun entre l'Égypte et le Maroc, affirmant que les deux pays, en tant qu'États centraux dans le monde arabe, peuvent

constituer un modèle d'intégration réelle dans les domaines économique, culturel et politique.

Il a relevé que le Maroc, grâce à sa position géographique en tant que porte d'entrée en Afrique et de l'Europe, et l'Égypte, à la faveur de sa position centrale au cœur du monde arabe et en tant que porte d'entrée au Moyen-Orient, possède tous les atouts pour s'ériger en moteurs du développement régional et arabe.

En marge de cette rencontre, un protocole de coopération a été signé entre l'Union "Omal Misr Complex" et l'Union des Auto Entrepreneurs Maroc, visant principalement à développer les compétences des auto entrepreneurs à travers l'organisation de formations spécialisées et à soutenir les entrepreneurs dans l'élaboration de plans d'action et d'études de faisabilité de leurs projets.

Le programme de l'événement comprend des rencontres sur "l'investissement et les opportunités économiques maroco-égyptiennes", "l'entrepreneuriat, vision 2030 au niveau arabe et africain", "vers une économie verte et une transition énergétique pour un développement durable" et "la femme et l'entrepreneuriat... transformation et autonomisation".

La rencontre, qui a vu la projection d'une vidéo sur le processus de développement au Maroc, a rendu hommage à plusieurs acteurs économiques des deux pays.

Magnatié Bamba, Commissaire générale du Forum international et Salon africain des transports

Le Maroc, un leader à la pointe de la technologie dans les domaines du transport et de la logistique

Le Maroc de par sa politique volontariste et les grandes avancées réalisées se veut un « leader » à la pointe de la technologie dans les domaines du transport et de la logistique à l'échelle continentale comme sur le plan international, a souligné la Commissaire Générale du Forum International et Salon Africain des Transports (FISAT), Magnatié Bamba,

« Au fil des années, on assiste à une véritable révolution du secteur des transports et de la logistique au Maroc », a indiqué Mme Bamba dans un entretien accordé à la MAP, en marge de la 8^e édition du FISAT, organisée du 21 au 23 novembre dans la capitale économique ivoirienne.

Elle a fait part de sa grande fierté et de son impression face au niveau élevé de développement des infrastructures inhérentes au transport et à la logistique dans le Royaume, mettant en lumière la pertinence de la politique mise en œuvre par le Maroc en la matière.

« Je suis tellement fière d'ailleurs, qu'un pays africain du nord puisse avoir une telle prouesse en matière de développement du transport et de la logistique mais aussi, d'infrastructures adéquates et répondant parfaitement aux standards mondiaux les plus exigeants en la matière », a-t-elle dit, faisant remarquer que « Le Maroc est actuellement à la pointe de la technologie (...). C'est l'un des rares pays qui dispose de ligne à grande vitesse (LGV). Il s'agit d'une très bonne initiative à l'échelle du Continent ».

Il en est de même pour les plateformes logistiques, étant donné que le Maroc est « un précurseur » de taille, avec des infrastructures à la pointe de la technologie et répondant aux standards mondiaux », a-t-elle enchaîné, rappelant que le Royaume dispose aussi d'infra-

structures portuaires et aéroportuaires de type mondial, comme en témoigne le Port de Tanger Med ou encore celui de l'Atlantique à Dakhla.

A ses yeux, le Royaume est résolument engagé à exporter actuellement son expérience et son expertise, comme en témoigne le contrat de gestion des terminaux 1 et 5 du port de Cotonou signé avec Marsa Maroc. « C'est cela l'Afrique qui gagne. Tous, ensemble partager les bonnes pratiques, partager l'expérience », a-t-elle dit.

Le Maroc est un modèle à suivre (...) mais, « ce qui est important au-delà du niveau du développement acquis par le Royaume en la matière, c'est qu'il est actuellement prêt à partager son expertise, à assister ses frères du Continent pour que tous, nous puissions grandir et réaliser le progrès et le développement escomptés », a enchaîné Mme Bamba.

Dans le même sillage, elle s'est félicitée de la participation distinguée du Maroc au FISAT avec la présence, comme lors des éditions précédentes, d'une forte délégation représentant les secteurs public et privé et avec en première ligne, le ministère du transport et de la logistique, louant au passage l'excellent degré de partenariat avec son homologue ivoirien du transport. Et de poursuivre que ce qui a rendu « inédite » cette nouvelle édition c'est cette participation distinguée du Royaume, avec la présence à Abidjan de responsables représentant plusieurs structures et organismes phares qui mènent un travail extraordinaire dans les domaines du transport et de la logistique au Maroc, à l'instar de l'Agence Marocaine de Développement de la Logistique (AMDL), de la Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) ou encore de la NARSA, outre Marsa Maroc.



« Cela est une source de fierté pour nous tous car, ce sont toutes ces structures qui viennent contribuer non seulement, au niveau des travaux mais ce sont aussi, des organismes qui ont une grande expérience et un savoir-faire de longue date au Maroc et qui acceptent de les partager avec l'ensemble des participants qui viennent de l'Afrique de l'Ouest », s'est-elle réjouie.

Sur un autre registre, Mme Bamba a loué l'excellence et la profondeur des relations unissant la Côte d'Ivoire et le Maroc. Une « franche fraternité et une collaboration profonde » qui se consolident davantage avec Sa Majesté le Roi Mohammed VI et le Président ivoirien, M. Alassane Ouattara.

« C'est une histoire qui dure et qui va encore durer dans le temps car, fondée sur une compréhension mutuelle, un accompagnement permanent et des valeurs mutuelles », a-t-elle dit, mettant en avant le potentiel énorme qui

joue à la faveur du développement de ce partenariat gagnant-gagnant.

Dans ce sillage, Mme Bamba a mis en exergue l'excellent travail que font les entreprises marocaines et leurs homologues ivoiriennes voire même, africaines de manière générale, et tout l'effort déployé pour trouver des points communs, pour développer et construire ensemble une Afrique prospère.

« Nous ne pouvons que nous en réjouir et nous sommes prêts (...) à accompagner le raffermissement de ces relations bilatérales », a-t-elle relevé, invitant les africains à se rendre massivement au Maroc pour découvrir « une autre vision de l'Afrique » et les valeurs et principes que partage le peuple marocain.

Et de conclure que les opérateurs marocains et ivoiriens sont engagés à poursuivre ensemble cette belle aventure de la construction d'une Afrique moderne, prospère et développée.

La promotion des entreprises au centre du 2^{ème} Forum régional des PME

La promotion des petites et moyennes entreprises (PME) a été au centre de la deuxième édition du Forum régional des PME, organisé samedi à Zagora avec la participation d'un parterre d'investisseurs, d'opérateurs économiques, d'élus et de responsables locaux.

Organisé par la Chambre de commerce, d'industrie et de services (CCIS) de Drâa-Tafilalet en partenariat avec le Conseil de la région, la préfecture de Zagora, le Centre régional d'investissement (CRI), la délégation régionale de l'Industrie et du Commerce, la section régionale Drâa-Tafilalet de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), ce forum se veut une occasion de débattre des moyens de renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME) ainsi que les voies susceptibles de surmonter les obstacles qui entravent le développement de ces

entreprises à l'échelle de la région.

Le forum a permis également de formuler des suggestions devant accompagner le processus d'élaboration de politiques et de plans régionaux intégrés relatifs aux petites et moyennes entreprises.

Intervenant à cette occasion, le gouverneur de la province de Zagora, Fouad Hajji a indiqué que l'organisation de cet événement économique à Zagora permet de jeter des ponts de coopération et d'échanges constructifs entre les différents acteurs économiques et institutionnels au niveau régional.

Cette manifestation, a-t-il dit, intervient à un moment crucial où le Maroc vit au rythme de mutations économiques majeures devant renforcer le rôle des petites et moyennes entreprises, en tant que moteurs de l'économie nationale, et à promouvoir la dynamique entrepreneuriale et l'inclusion

socio-économique.

Pour sa part, le président du CCIS de Drâa-Tafilalet, Mohamed El Ansari a indiqué que l'entreprise constitue le pilier fondamental de l'économie et le moteur principal des projets et des programmes économiques majeurs, mettant en avant, à cet égard, les mesures incitatives lancées par le gouvernement en matière de la promotion des PME.

Il a, dans ce sens, relevé que la région de Drâa-Tafilalet dispose d'un tissu entrepreneurial actif composé de micro, petites et moyennes entreprises (MPME) qui jouent un rôle central dans le processus de développement, mettant en avant leur rôle dans la production de la valeur ajoutée, la création de l'emploi et la lutte contre la pauvreté.

Ce forum, a-t-il ajouté, a été l'occasion de présenter les différents programmes éditoriaux portant sur l'accompagnement et le financement des entreprises de la région et la

promotion de l'esprit entrepreneurial et l'auto-emploi et ce conformément aux Hautes Directives Royales appelant à soutenir et à accompagner les PME.

Les participants à ce forum ont plaidé en faveur du renforcement de l'offre territoriale orientée vers les PME, l'élargissement de la base des bénéficiaires des programmes d'accompagnement et des mécanismes de financement au niveau de la région de Drâa-Tafilalet, conformément à la nouvelle Charte de l'investissement en sus de la poursuite des efforts de toutes les parties prenantes afin de faciliter l'accès au financement.

Plusieurs thématiques ont été abordées lors de ce forum dont la fiscalité, le nouveau cadre législatif des marchés publics, l'entrepreneuriat, l'autonomisation économique des femmes et des jeunes de la région, ainsi que l'intelligence économique au service de l'entrepreneuriat.

60^{ème} anniversaire de l'immigration marocaine en Belgique

"El Capitano" projeté en avant-première à Bruxelles

Le Consulat général du Maroc à Bruxelles a organisé, vendredi soir, une séance de projection en avant-première du film "El Capitano" du jeune réalisateur Bachir Barrou, dans le cadre des activités commémorant le 60^{ème} anniversaire des accords de main d'œuvre qui ont ouvert la voie à l'immigration marocaine en Belgique. Le court métrage rend hommage à la première génération de Marocains résidant en Belgique, à travers le regard de "Leïla", une belgo-marocaine qui tente d'en savoir plus sur l'histoire de son grand-père, premier travailleur marocain à devenir chef de chantier en Belgique, d'où son surnom "El Capitano".

Dans une allocution à cette occasion, l'Ambassadeur du Maroc en Belgique et au Grand-Duché de Luxembourg, Mohamed Ameur, a indiqué que cette projection vient s'ajouter à de nombreux événements culturels, académiques et officiels organisés en Belgique et au Maroc par différents partenaires et institutions publiques et privées, pour commémorer le 60^{ème} anniversaire de la signature des accords sur la main d'œuvre, qui constitue un "événement historique important" pour les deux pays.

Cette large mobilisation est due à la prise de conscience quant à l'importance de la communauté marocaine dans le développement à la fois de la Belgique et du Maroc, a estimé le diplomate, notant que les Marocains ont participé de façon "remarquable" au développement et au rayonnement de la Belgique, faisant partie intégrante du paysage humain, social, culturel et politique de la Belgique, tout en restant "fermement attachés" à leur pays d'origine, contribuant activement au développement et au rayonnement du Royaume.

"Cette commémoration est l'occasion de rendre hommage à toutes les générations de Marocains installés en Belgique, en particulier la première génération, pour les sacrifices consentis en vue de s'intégrer dans la société d'accueil, ainsi que pour s'adresser aux nouvelles générations afin de continuer à œuvrer au service de la Belgique et du Maroc", a dit M. Ameur.

De son côté, le Consul général du Maroc à Bruxelles, Hassan Touri, a indiqué que la signature



des accords de main d'œuvre en 1964 a ouvert la voie à une "formidable aventure humaine sur le plan individuel et collectif, avec un impact avéré sur les plans social, culturel et économique, mettant l'accent sur le devoir de mémoire et de reconnaissance envers les premières générations des travailleurs marocains en Belgique.

"Un hommage tout aussi appuyé doit être adressé aux Marocains qui ont versé leur sang pour la liberté de la Belgique et de l'Europe en général pendant la deuxième Guerre mondiale", a-t-il souligné, ajoutant que cette commémoration est essentielle pour permettre aux jeunes générations de belgo-marocains de mieux connaître leurs origines et d'apprécier la richesse de leur double culture.

Dans une déclaration à la MAP, le jeune réalisateur Bachir Barrou a dit avoir voulu, à travers ce film, mettre la lumière sur la première génération

des immigrés marocains en Belgique, notamment les travailleurs qui ont fourni d'énormes efforts dans des conditions difficiles et contribué grandement au développement de la Belgique.

Le film rend hommage aux aînés, les "chibanis" pionniers de l'immigration marocaine en Belgique, tout en faisant le lien avec les jeunes générations et mettant en exergue les liens intergénérationnels et la transmission des savoirs, a expliqué l'acteur associatif et professionnel de l'audiovisuel, exprimant sa fierté de présenter ce film en commémoration du 60^{ème} anniversaire des accords de main d'œuvre entre le Maroc et la Belgique.

Originaire de Tizin, Bachir Barrou a poursuivi ses études à l'Université libre de Bruxelles (ULB). Il travaille depuis plusieurs années dans le domaine associatif et compte à son actif plusieurs projets artistiques et documentaires.

Le Festival international du cinéma et immigration d'Oujda souffle sa 12^{ème} bougie

Le rideau s'est levé, vendredi soir au Théâtre Mohammed VI à Oujda, sur la 12^{ème} édition du Festival international du cinéma et immigration, organisé par l'Association solidarité pour le développement et l'immigration.

La cérémonie d'ouverture de cet événement, placé sous le thème "Cinéma et droits des migrants" et qui se poursuivra jusqu'au 25 novembre, s'est déroulée dans une ambiance festive, en présence de cinéastes, d'acteurs, de réalisateurs et de producteurs du monde cinématographique, ainsi que d'un public passionné du septième art.

Elle a été marquée notamment par un hommage rendu à trois grandes figures du cinéma, à savoir le réalisateur, producteur et scénariste franco-marocain Mohamed Fekrane, le réalisateur français Patrick Attali, et l'actrice marocaine Adly Khadija.

Douze films sont en compétition pour les prix de cette édition, représentant le

Maroc, la Tunisie, la France, l'Italie, la Belgique, l'Irak, la Jordanie et la Syrie. Selon les organisateurs, quatre longs-métrages et huit courts-métrages sont en lice pour les deux compétitions officielles de cette édition.

Le jury des longs et courts métrages, présidé par la réalisatrice marocaine Fatima Boubaladi, est composé de l'acteur marocain Beïce Thami Bestet, du poète et critique Yahya Amara, de la directrice artistique du Festival de Vérone en Italie Buemi Giusy, et de l'acteur belge Lambert Joseph.

Dans une allocution d'ouverture, le directeur du festival et président de l'association organisatrice, Abdellatif Drifli, a souligné que cet événement représente une véritable opportunité de célébrer l'art cinématographique, largement populaire à travers le monde, notant que cette popularité a transformé le cinéma en un moyen puissant d'améliorer la communication et la convergence entre différentes cultures.

Dans une déclaration à la MAP, il a mis l'accent sur les nouveautés et la richesse du programme de cette édition, qui se propose d'encourager le cinéma marocain en présentant une série de films marocains traitant du phénomène de la migration et des migrants. M. Drifli a fait savoir qu'en plus de la projection de films, le programme du festival comprend trois master classes, un colloque scientifique sous le thème "Cinéma et droits de l'Homme", ainsi que des ateliers sur les métiers du cinéma.

De son côté, Youness Lahri, acteur et réalisateur marocain résidant en Belgique, et directeur artistique du festival, a indiqué que cet événement est désormais mature et jouit d'une présence forte sur la scène culturelle marocaine, mettant en exergue l'enthousiasme des habitants de la ville d'Oujda et leur afflux massif au festival.

Il a également souligné le caractère international du festival qui attire des policiers,

des intellectuels et des personnalités de divers horizons pour discuter des questions de la migration et ce, en parallèle avec la projection de films soigneusement sélectionnés pour sensibiliser le public sur ce phénomène complexe, qui est au cœur de l'actualité internationale. Quant à la directrice régionale de la Culture de l'Oriental, Sabah Bay Bay, elle a relevé l'importance de cette manifestation cinématographique, qui est un projet culturel et artistique visant à renforcer le rapprochement entre les cultures et les peuples à travers le septième art.

Elle a, à cette occasion, mis en avant l'intérêt porté par SM le Roi Mohammed VI à la question de la migration et à la diaspora marocaine, rappelant, dans ce sens, le discours prononcé par SM le Roi à l'occasion du 4^{ème} anniversaire de la Marche Verte, dans lequel le Souverain a annoncé la création de la Fondation Mohammedia des Marocains résidant à l'étranger (MRE).

Festival international du film du Caire

Mohamed Khouyi remporte le prix du meilleur acteur

Le comédien Mohamed Khouyi a remporté, vendredi, le prix du meilleur acteur pour son rôle dans le long-métrage "Marja Zarqa" (lagune bleue) du réalisateur Daoud Oulad Al-Sayed, en lice dans la compétition "Horizons du cinéma arabe" tenue dans le cadre de la 45^e édition du Festival international du film du Caire.

A cette occasion, le producteur télévisuel et cinématographique marocain, Abdessalam El Meftah, qui a reçu le prix au nom de l'acteur, s'est félicité pour cette distinction qui "signifiera beaucoup pour Mohamed Khouyi, l'un des plus grands comédiens du Maroc".

Le film "Marja Zarqa" (lagune bleue) raconte l'histoire de Youssef (12 ans) orphelin et aveugle, qui vit avec son grand-père dans un village reculé dans le désert. Un jour, son grand-père lui offre un appareil photo et Youssef commence à filmer tout ce qui l'entoure jusqu'à l'arrivée de ce voyage vers la lagune bleue dans le désert !

En plus de Mohamed Khouyi, le film, d'une durée de 85 minutes, met en scène une pléiade d'acteurs marocains, dont Hasna Tamtaoui, Youssef Kadit, Azelrah Kaghhat et Abdelhak Saleh.

Le cinéma marocain a marqué cette édition du festival par une forte présence dans plusieurs sections et programmes, avec la participation du film "Radia" de la réalisatrice Khaoula Assebab Benomar dans la compétition de la "Semaine de la critique internationale", qui compte l'actrice marocaine Nissine Radi parmi son



jury. Le film marocain "Ana Machi Ana" du réalisateur Hicham El Jabbari a été, de son côté, projeté dans le programme des projections spéciales.

En marge du festival, la 10^e édition du forum cinématographique du Caire a eu lieu avec la participation du film marocain "Al-Matrouf Min Rahmat Allah", du réalisateur Hicham Al-Assri. Le grand vainqueur de

cette 45^e édition a été le long métrage "Ce nouvel an qui n'est jamais arrivé", du réalisateur roumain Bogdan Mureşanu, qui a remporté la Pyramide d'Or pour le meilleur film.

Cette nouvelle édition du festival, l'un des plus prestigieux festivals arabes et africains, a connu la projection de 194 films provenant de 72 pays.

Bouillon

de culture

Hassan Mègri

Une soirée musicale en hommage posthume à la mémoire de l'artiste et cofondateur du groupe musical "Les Frères Mègri", feu Hassan Mègri, a été organisée vendredi soir au théâtre Mohammed VI de Casablanca, en présence de plusieurs figures artistiques et culturelles.

Cet événement artistique, initié par le Comité national de la musique, membre du Conseil international de la musique, avec le soutien du ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, se veut une occasion pour perpétuer le riche répertoire de feu Hassan Mègri, figure emblématique de la musique marocaine, qui a révolutionné la scène musicale nationale dans les années 1960-1970, tout en faisant découvrir aux jeunes générations.

Cette soirée, la quatrième du genre après celles de Rabat, Oujda et Al-Fujairah (Émirats Arabes Unis), a été animée par l'artiste Nasr Mègri, accompagné de l'Orchestre Interculturel du Maroc, dirigé par le maestro Hamza Amazgat, avec la participation de célèbre chanteur Fouad Zbadi et de la soprano Samira Kadiri, invitées d'honneur.

Une partie du répertoire musical ayant marqué la carrière de Hassan Mègri, depuis le début des années 1960 jusqu'en 2019, a été interprétée pour le plaisir des amateurs de musique.

Au cours de cette cérémonie, l'artiste Nasr Mègri, fils du défunt, a brillamment revisité plusieurs œuvres de son père avec de nouveaux arrangements, notamment "Wadaïtohou", "Crfaalaha Nar", "Mantach Wahdak", "Lan Yasmah", "Hadak Ana" et "Lili Twil".

Le film "Broken Mirrors" d'Othmane Saadouni primé au festival Ciné-ville de Fès



Le film "Broken Mirrors" d'Othmane Saadouni a remporté le Prix du meilleur long métrage et documentaire à l'issue de la 28^e édition du festival Ciné-ville de Fès, qui s'est achevée vendredi soir.

Le Prix de la meilleure décoration a été décerné au long métrage "Green Card" (1heure 35) de Hicham Rezagui, tandis que "Seminal Animals" (30 minutes) de Karim Souissi a remporté le Prix du court métrage.

Les courts métrages "Traces" de Majida Benkirane et "Help Me Die" du réalisateur camerounais Serdine Yakam ont reçu les félicitations du jury du festival.

Dans une déclaration à la MAP, le réalisateur du long métrage documentaire "Broken Mirrors", Othmane Saadouni, a exprimé sa joie d'avoir remporté le prix du

Festival de Ciné-ville de Fès, notant que son oeuvre est destinée spécifiquement au jeune public.

M. Saadouni a ajouté qu'il aspire à développer son expérience artistique et à créer des œuvres cinématographiques importantes, notant qu'il s'agit de la troisième récompense qu'il remporte pour ce film.

De son côté, Hamid Dachich, membre du jury, a affirmé que le festival a connu la participation de 11 courts métrages, deux longs métrages et deux documentaires, notant que ces films se caractérisaient par un travail sur des thèmes multiples et divers, dont la plupart abordaient l'aspect social d'une manière artistique et esthétique.

Les films présentés ont tenu d'évoquer les visions artistiques et esthétiques de chaque réalisateur, a-t-il dit.

On suivit cette idée ; mais le marquis et son fils aîné remarquèrent, le jour d'après, que la marquise était sans cesse dans la chambre de sa belle-sœur. Nous ne nous arrêterons pas à peindre les transports de tendresse et de joie qui ce jour-là encore agitérent ces êtres si heureux. Les cœurs italiens sont, beaucoup plus que les nôtres, tourmentés par les soupçons et par les idées folles que leur présente une imagination brûlante, mais en revanche leurs joies sont bien plus intenses et durent plus longtemps. Ce jour-là la comtesse et la marquise étaient absolument privées de leur raison ; Fabrice fut obligé de recommencer tous ses récits ; enfin on résolut d'aller cacher la joie commune à Milan, tant il sembla difficile de se dérober plus longtemps à la police du marquis et de son fils Ascanio.

On prit la barque ordinaire de la maison pour aller à Côme ; en agissant ainsi eût été réveiller mille soupçons ; mais en arrivant au port de Côme la marquise se souvint qu'elle avait oublié à Grianta des papiers de la dernière importance ; elle se hâta d'y renvoyer les bateliers, et ces hommes ne purent faire aucune remarque sur la manière dont ces deux dames employaient leur temps à Côme. À peine arrivées, elles louèrent au hasard une de ces voitures qui attendent pratique près de cette haute tour du moyen âge qui s'élève au-dessus de la porte de Milan. On partit à l'instant même sans que le cocher eût le temps de parler à personne. À un quart de lieue de la ville, on trouva un jeune chasseur de la connaissance de ces dames, et qui par complaisance, comme elles n'avaient aucun homme avec elles, voulut bien leur servir de chevalier jusqu'aux portes de Milan, où il se rendait en chassant. Tout allait bien, et ces dames faisaient la conversation la plus joyeuse avec le jeune voyageur, lorsqu'à un détour que fait la route pour tourner la charmante colline et le bois de San-Giovanni, trois gendarmes déguisés sautèrent à la bride des chevaux. — Ah ! mon mari nous a trahis ! s'écria la marquise, et elle s'évanouit. Un maréchal-des-logis qui était resté un peu en arrière s'approcha de la voiture en trébuchant, et dit d'une voix qui avait l'air de sortir du cabaret :

— Je suis fâché de la mission que j'ai à remplir, mais je vous arrête, général Fabio Conti.

Fabrice crut que le maréchal-des-logis lui faisait une mauvaise plaisanterie en l'appelant général. Tu me la paieras, se dit-il ; il regardait les gendarmes déguisés, et guettait le moment favorable pour sauter à bas de la voiture et se sauver à travers champs.

La comtesse sourit à tout hasard, se croisa, puis dit au maréchal-des-logis :

— Mais, mon cher maréchal, est-ce donc cet enfant de seize ans que vous prenez pour le général Conti ?

— N'êtes-vous pas la fille du général, dit le maréchal-des-logis ?

— Voyez mon père, dit la comtesse en montrant Fabrice. Les gendarmes furent saisis d'un rire fou.

— Montrez vos passe-ports sans raisonner, reprit le maréchal-des-logis



piqué de la gaieté générale.

— Ces dames n'en prennent jamais pour aller à Milan, dit le cocher d'un air froid et philosophique ; elles viennent de leur château de Grianta. Celle-ci est madame la comtesse Pietranera, celle-là, madame la marquise del Dongo.

Le maréchal-des-logis, tout déconcerté, passa à la tête des chevaux, et là tint conseil avec ses hommes. La conférence durait bien depuis cinq minutes, lorsque la comtesse Pietranera pria ces messieurs de permettre que la voiture fût avancée de quelques pas et placée à l'ombre ; la chaleur était accablante, quoiqu'il ne fût que onze heures du matin. Fabrice, qui regardait fort attentivement de tous les côtés, cherchant le moyen de se sauver, vit déboucher d'un petit sentier à travers champs, et arriver sur la grande route, couverte de poussière, une jeune fille de quatorze à quinze ans qui pleurait timidement sous son mouchoir. Elle s'avancait à pied entre deux gendarmes en uniforme, et, à trois pas derrière elle, aussi entre deux gendarmes, marchait un grand homme sec qui affectait des airs de dignité comme un préfet suivant une procession.

— Où les avez-vous donc trouvés ? dit le maréchal-des-logis tout à fait ivre en ce moment.

— Se sauvant à travers champs, et pas plus de passe-ports que sur la main.

Le maréchal-des-logis parut perdre tout à fait la tête ; il avait devant lui cinq prisonniers au lieu de deux qu'il lui fallait. Il s'éloigna de quelques pas,

ne laissant qu'un homme pour garder le prisonnier qui faisait de la majesté, et un autre pour empêcher les chevaux d'avancer.

— Reste, dit la comtesse à Fabrice qui déjà avait sauté à terre, tout va s'arranger.

On entendit un gendarme s'écrier : — Qu'importe ! s'ils n'ont pas de passe-ports, ils sont de bonne prise tout de même. Le maréchal-des-logis semblait n'être pas tout à fait aussi décidé : le nom de la comtesse Pietranera lui donnait de l'inquiétude, il avait connu le général, dont il ne savait pas la mort. Le général n'est pas homme à ne pas se venger si j'arrête sa femme mal à propos, se disait-il.

Pendant cette délibération qui fut longue, la comtesse avait lié conversation avec la jeune fille qui était à pied sur la route et dans la poussière à côté de la calèche ; elle avait été frappée de sa beauté.

— Le soleil va vous faire mal, mademoiselle ; ce brave soldat, ajouta-t-elle en parlant au gendarme placé à la tête des chevaux, vous permettra bien de monter en calèche.

Fabrice, qui rôdait autour de la voiture, s'approcha pour aider la jeune fille à monter. Celle-ci s'élançait déjà sur le marche-pied, le bras soutenu par Fabrice, lorsque l'homme imposant, qui était à six pas en arrière de la voiture, cria d'une voix grossière par la volonté d'être digne :

— Restez sur la route, ne montez pas dans une voiture qui ne vous appartient pas.

Fabrice n'avait pas entendu cet

ordre ; la jeune fille, au lieu de monter dans la calèche, voulut redescendre, et Fabrice continuant à la soutenir, elle tomba dans ses bras. Il sourit, elle rougit profondément ; ils restèrent un instant à se regarder après que la jeune fille se fut dégagée de ses bras.

— Ce serait une charmante compagnie de prison, se dit Fabrice ; quelle pensée profonde sous ce front ! elle saurait aimer.

Le maréchal-des-logis s'approcha d'un air d'autorité :

— Laquelle de ces dames se nomme Clélia Conti ?

— Moi, dit la jeune fille.

— Et moi, s'écria l'homme âgé, je suis le général Fabio Conti, chambellan de S. A. S. monseigneur le prince de Parme ; je trouve fort inconvenant qu'un homme de ma sorte soit traqué comme un voleur.

— Avant-hier, en vous embarquant au port de Côme, n'avez-vous pas envoyé promener l'inspecteur de police qui vous demandait votre passe-port ? Eh bien aujourd'hui il vous empêche de vous promener.

— Je m'éloignais déjà avec ma barque, j'étais pressé, le temps étant à l'orage un homme sans uniforme m'a crié du quai de rentrer au port, je lui ai dit mon nom et j'ai continué mon voyage.

— Et ce matin, vous vous êtes enfui de Côme ?

— Un homme comme moi ne prend pas de passe-port pour aller de Milan voir le lac. Ce matin, à Côme, on m'a dit que je serais arrêté à la porte, je suis sorti à pied avec ma fille ; j'espérais trouver sur la route quelque voiture qui me conduirait jusqu'à Milan, où certes ma première visite sera pour porter mes plaintes au général commandant la province.

Le maréchal-des-logis parut soulagé d'un grand poids.

— Eh bien ! général, vous êtes arrêté, et je vais vous conduire à Milan. Et vous, qui êtes-vous ? dit-il à Fabrice.

— Mon fils, reprit la comtesse Ascanio, fils du général de division Pietranera.

— Sans passe-port, madame la comtesse ? dit le maréchal-des-logis fort radouci.

— À son âge il n'en a jamais pris ; il ne voyage jamais seul, il est toujours avec moi.

Pendant ce colloque, le général Conti faisait de la dignité de plus en plus offensée avec les gendarmes.

— Pas tant de paroles, lui dit l'un d'eux, vous êtes arrêté, suffit !

— Vous serez trop heureux, dit le maréchal-des-logis, que nous consentions à ce que vous louiez un cheval de quelque paysan ; autrement, malgré la poussière et la chaleur, et le grade de chambellan de Parme, vous marcherez fort bien à pied au milieu de nos chevaux.

Le général se mit à jurer.

— Veux-tu bien te taire ! reprit le gendarme. Où est ton uniforme de général ? Le premier venu ne peut-il pas dire qu'il est général ?

Le général se fâcha de plus belle. Pendant ce temps les affaires allaient beaucoup mieux dans la calèche.

(A suivre)

Patrizia d'Antonio : L'écrivain humaniste Alberto Manzi, une figure exceptionnelle qui symbolise à la fois l'éducation, l'unité linguistique et l'humanisme

Léauteure et traductrice Patrizia d'Antonio a animé récemment une rencontre autour de son livre intitulé «Ogni Altro sono io» - Alberto Manzi : maestro e scrittore umanista (Tous les autres, c'est moi : Alberto Manzi, professeur et écrivain humaniste) au Théâtre Italia. Elle nous en dit plus sur ce grand formateur et pédagogue qui a joué un rôle essentiel dans la lutte contre l'illettrisme dans l'Italie des années 60.

LIBÉ : Vous avez présenté votre livre *Ogni Altro sono io* à l'occasion de la Semaine de la langue italienne. Avant d'en parler, que représente, selon vous, la langue italienne aujourd'hui ?

Patrizia D'Antonio : C'est une langue très parlée à travers le monde et, comme toutes les langues, elle est cette année mise en lumière à travers le thème de la littérature et du livre. Et le livre, c'est l'empathie, la découverte des vies des autres, l'interculturalité, et une manière de mieux se connaître soi-même.

Votre livre s'intéresse au pédagogue et écrivain italien Alberto Manzi. Pourquoi lui et pas un autre personnage ?

Alberto Manzi, que j'ai eu la chance de connaître personnellement, était ce qu'on appelle le Maestro degli italiani (le maître des Italiens). Il est surtout connu pour avoir créé et animé l'émission « Non è mai troppo tardi » (Il n'est jamais trop tard), qui a marqué l'histoire en luttant contre l'analphabétisme en Italie pendant près de dix ans. Dans les années 1960, grâce à son extraordinaire pédagogie, il a réussi à alphabétiser des millions d'Italiens à travers cette émission diffusée sur la RAI, la seule chaîne télévisée de l'époque.

A cette époque, l'illettrisme était encore très répandu, et de nombreux Italiens parlaient exclusivement des dialectes régionaux. Grâce à la télévision et à son approche innovante, il a contribué à transformer cette réalité. Ce travail colossal lui a valu le prix UNESCO, en reconnaissance de son impact. Alberto Manzi a également partagé son savoir-faire dans d'autres pays, comme l'Argentine, où il a formé de nombreux enseignants.

Son œuvre ne s'est pas limitée à l'alphabétisation. Il a également joué un rôle clé dans la diffusion de l'italien comme langue commune, dans un pays où les dialectes dominaient encore largement. Car avant lui, chaque village ou région parlait son propre dialecte. Enfin, il était aussi un grand écrivain, un autre aspect de son talent multiple qui méritait d'être mis en lumière.

Était-il facile de restituer ce qu'a été Alberto Manzi dans un livre ?

Il faut dire que ce projet a d'abord pris la forme d'une thèse de doctorat européen, réalisée entre la France et l'Italie. Le résultat, c'est une thèse de 700 pages dans laquelle j'ai exploré, entre autres, les traductions de ses œuvres à l'étranger. Alberto Manzi a été traduit dans une trentaine de pays et de langues, et il était très connu, y compris dans l'espace francophone.

Cependant, le véritable défi a été de réécrire ce travail sous forme d'un essai accessible au grand public. Mon objectif était de m'adresser à un public plus large que les seuls académiciens ou universitaires : je voulais toucher tous ceux qui souhaitent découvrir ou se rappeler cette période si importante de l'histoire italienne, de la langue italienne et de la révolution de la littérature italienne.

Cette révolution dépasse les classiques comme Pinocchio et met en lumière d'autres œuvres tout aussi marquantes, qui ont profondément transformé les stéréotypes de la littérature pour enfants. Par exemple, Alberto Manzi refusait les happy ends simplistes : il voulait que ses jeunes lecteurs soient confrontés à des problématiques comme le racisme, la violence ou la



guerre. Son but était de leur transmettre des outils pour réfléchir et agir dans leur propre vie.

Ce même principe se retrouvait dans sa pédagogie à l'école, où il exerçait comme maître. Dans son écriture, comme dans son enseignement, il cherchait avant tout à transmettre des valeurs fondamentales.

Quel regard aurait-il eu sur le monde d'aujourd'hui, à votre avis ?

C'est une question très intéressante, d'autant qu'elle m'est souvent posée par des enseignants : « Que ferait-il aujourd'hui face, par exemple, aux réseaux sociaux et aux outils technologiques ? » Il faut rappeler qu'Alberto Manzi était quelqu'un d'avant-gardiste, même dans l'utilisation des moyens de communication de son époque.

Je pense que son message central resterait celui de travailler pour la paix et l'interculturalité. Pour lui, il serait inadmissible qu'il y ait encore des guerres ou des enfants qui souffrent. Ayant vécu la Seconde Guerre mondiale, il avait choisi très jeune l'éducation comme outil pour transformer le monde. En devenant instituteur, il s'est engagé pleinement pour transmettre des valeurs et inspirer le changement.

Aujourd'hui, face aux défis contemporains, il s'investirait sans aucun doute avec autant, voire plus, d'énergie. Il défendrait l'importance de l'esprit critique, pour que chacun puisse réfléchir par lui-même et ne pas se conformer à une pensée unique, qu'il considérerait comme le terreau des dictatures — un combat qu'il avait déjà mené à son époque. Je suis convaincue qu'il continuerait à lutter pour ces principes fondamentaux dans tous les domaines, que ce soit l'éducation ou l'écriture.

L'Italie peut-elle encore donner naissance à une personnalité comme Alberto Manzi ?

C'est une question très intéressante. Prenons l'exemple de la Tv buona maestra (« la télévision, bonne maîtresse »). Dans les années 1960 et 1970, la télévision jouait un rôle essentiel dans le rayonnement culturel de la société. Mais dans les années 1980, avec l'arrivée des chaînes privées et la libéralisation des médias, tout a changé, transformant profondément la culture italienne. Il est devenu beaucoup plus difficile de transmettre des messages à vocation culturelle.

Cela dit, je pense qu'il existe encore des professeurs et des auteurs qui, chaque jour, s'efforcent de préserver cet héritage et de le faire vivre. Mais en Italie, le contexte est de plus en plus complexe. La réalité, c'est que politiquement, on accorde moins d'importance aux opportunités qu'offrent la culture, l'école, l'écriture et la liberté d'expression pour contribuer à un véritable progrès culturel et social.

Qu'aimez-vous que les jeunes qui ont assisté à cette rencontre retiennent d'Alberto Manzi ?

Je souhaite qu'ils retiennent Alberto Manzi comme un exemple d'engagement et de courage. Il a consacré sa vie à ses convictions, même lorsque cela signifiait aller à l'encontre des institutions. À plusieurs reprises,

le ministère de l'Éducation l'a présenté comme un agitateur, et il a même été renvoyé pour ses positions.

Manzi était un homme d'action et de principes, cohérent dans ses choix de vie. Chaque été, il partait en Amérique latine comme bénévole, aux côtés de populations défavorisées. Il a pris des risques incroyables, au point d'être emprisonné et torturé pour ses engagements. C'est une source d'inspiration pour les jeunes, car il incarne l'idée que chacun peut faire une différence, à son échelle.

Bien sûr, tout le monde ne peut pas suivre exactement le même chemin, mais cela pousse à réfléchir : comment puis-je, moi aussi, contribuer au bien commun ? D'ailleurs, certaines questions posées par les jeunes pendant la conférence montrent qu'ils sont sensibles à ces thématiques et qu'ils réfléchissent déjà à ces enjeux.

Vous avez certainement discuté avec Alberto Manzi de certains de ses préoccupations. Y a-t-il des domaines dans lesquels il estimait n'avoir pas atteint ses objectifs ?

Ah, bien sûr, mais la déception était souvent présente, même si cela ne l'empêchait jamais de continuer à avancer. Par exemple, il écrivait régulièrement au ministre de l'Éducation de l'époque pour défendre ses idées et proposer des changements. Mais lorsqu'il a été invité à siéger au Conseil supérieur du ministère de l'Éducation, il a été déçu par l'absence de réelle volonté de réforme.

Vers la fin de sa vie, il a également décidé de s'engager dans la politique en devenant maire d'un village. Il avait à cœur de transformer sa communauté, mais il a vite été confronté à la corruption, ce qu'il ne pouvait pas tolérer. Cela l'a profondément déçu.

Ses désillusions, que ce soit dans le domaine scolaire, social ou politique, ne l'ont cependant jamais fait renoncer. Il a continué à avancer, à insister, à croire qu'il était possible d'agir pour un monde meilleur. Dans ses poèmes, il exprimait une idée forte : l'omission — ne pas voir les injustices ou ne rien faire pour les combattre — est tout aussi condamnable que de les créer.

Un dernier mot ?

J'espère qu'il y aura une traduction française de mon essai, car les livres d'Alberto Manzi ont été traduits en français et dans plusieurs autres langues, et il était très connu.

C'est Charles Bourrelier, un grand humaniste français, poète et écrivain, qui a œuvré pour que toutes les œuvres de Manzi, y compris ses romans de formation, soient traduites.

A mon avis, il est essentiel de redécouvrir cette œuvre, notamment dans le contexte de la francophonie. Par exemple, en Espagne, une nouvelle édition de « Isa, enfant de la forêt » a récemment vu le jour. Ce livre, qui aborde des thèmes comme la violence, l'interculturalité et la paix, est d'une actualité frappante.

**Propos recueillis par
Alain Bouïthy**

SOCIÉTÉ PRINT-ART SEVEN "S.A.R.L.A.U"
Constitution

Auteur d'un acte SSP en date à Casablanca du 11/09/2024, il a été établi les statuts d'une "S.A.R.L.A.U" dans les caractéristiques sont les suivantes:
Dénomination : PRINT-ART SEVEN "S.A.R.L.A.U"
Objet : Imprimerie et services annexes
Le siège : MAG N 30 LOT LAALAJ RUE 1 BD BEN BARKA BOURGOGNE CASABLANCA
Capital Social : 100 000 DHS, divisé en 1 000 parts de 100 DHS
Mr REDA BELFAKIH : 10 000 parts
Dépôt : Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca. RC 648493

N° 9056/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR
PROVINCE DE SIDI KACEM
CONSEIL DE LA PROVINCE DE SIDI KACEM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL
N° : 05/2024/CPSK

Le 19 Décembre 2024 à 11H, il sera procédé, dans les bureaux de Mr le Président du conseil de la Province de Sidi Kacem/siège du conseil de la Province de Sidi Kacem/bis à l'avenue Mohamed V à la commune de Sidi Kacem , à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n°05/2024 du 19 Décembre 2024, pour les travaux de creusement d'un forage destiné à l'approvisionnement en eau potable des centres de Zeggota et Sefate et 75 Douars avoisinants relevant de la Province de Sidi Kacem-Conseil de la Province de Sidi Kacem-Lot unique.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux millions huit cent quatre-vingt-dix mille trois cent vingt Dirhams 00 Cts (2 890 320,00dhs) toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de cinquante-sept mille Dirhams (57 000,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°04 du règlement de consultation.

N° 9057/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DU PRÉSCOLAIRE ET DES SPORTS
AREF de Casablanca - Settat

Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions,
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS NATIONAL SIMPLIFIÉ
N° 15/1/24

Le 04 décembre 2024 à 10 H 00, il sera procédé, dans les Locaux de la Direction Provinciale El Fida Mers Sultan (sise à 24 Rue de Rome Casablanca), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix ouvert N° 15/1/24 ayant pour objet : l'élaboration des études techniques et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation des établissements scolaires relevant de la direction provinciale El Fida Mers Sultan en 5 (cinq) lots :

LOT1 : Trois écoles primaires : Al Fida; Ibn Zaydoun ; Mouassia Bnou Abi Soufyane ; LOT 2 : L'école primaires Rahal AL Maskiri et trois lycées collégiaux : Attahadi ; Al Jahid et Zineb Ennafaouia, LOT 3 : Les terrains sportifs des lycées qualifiants Mohamed V et Taha Hussein , LOT 4 : Lycée qualifiant Bir Arzaran, LOT 5 : le Bloc des Ateliers de Enseignement technique du BTS au lycée qualifiant El Khouarizmy.

L'estimation du Maître d'ouvrage (en Dirhams Toutes Taxes Comprises) est de :

- Pour le lot N° 1 : 120 000,00 DH(Cent vingt mille dirhams)
- Pour le lot N° 2 : 120 000,00 DH(Cent vingt mille dirhams)
- Pour le lot N° 3 : 75 000,00 DH (Soixante-quinze-mille dirhams)
- Pour le lot N° 4 : 75 000,00 DH (Soixante-quinze-mille dirhams)
- Pour le lot N° 5 : 90 000,00 DH (Quatre-vingt-dix mille dirhams)

Les cautionnements provisoires sont comme suit :

- Lot n° 1 : 2 200,00 Dirhams (deux mille dirhams)
- Lot n° 2 : 2 200,00 Di-

rhams (deux mille dirhams)
- Lot n° 3 : 1300,00 DH (Mille trois cent dirhams)
- Lot n° 4 : 1300,00 DH (Mille trois cent dirhams)
- Lot n° 5 : 1700,00 DH (Mille sept cent dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics .

Les concurrents doivent obligatoirement déposer

leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics:

www.marchespublics.gov.ma et ceci conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 10 du règlement de consultation.

Il est exigé de produire la copie certifiée conforme à l'originale du certificat d'agrément dans le domaine d'activité D14, D15, D16.

N° 9058/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU



المملكة المغربية
وزارة التجهيز والماء

Etablissements insalubres, Incommodes
Ou Dangereux de 1^{ère} classe
Enquête de commodo et incommodo

Avis

Une enquête de commodo et incommodo d'une durée d'un mois est ouverte, à compter du **25 Novembre 2024** dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, Jorf Lajfor, Province d'El Jaddia , sur la demande présentée par la société OCP Fertinagro Advanced solutions « OFAS », sis N° 2-4 rue Al Abtal, Hay Erraha, Casablanca, à l'effet d'être autorisée pour la réalisation et l'exploitation d'une unité de production d'engrais NPK par granulation à la vapeur sur le TF 08/126034 sis complexe industriel OCP Jorf Lajfor, commune My Abdellah, Jorf Lajfor, El Jaddia.

Le dossier de l'enquête est déposé dans les bureaux de la Commune Rurale My Abdellah, province d'El Jaddia où il peut être consulté.

التعميرة الجهوية بدار البيضاء - سطات
شارع الولي عبد الله دار البيضاء
42 30 15 60 60 الفاكس 0522-2544042

www.equipement.gov.ma

N° 9061/PA

Regroupe des Marchés
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
AREF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions,
des Equipements et de Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N°10/1/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 22 novembre 2024 à partir de 10 heures, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national simplifié ouvert au "rabais ou à majoration" N° 10/1/24 ayant pour objet les TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE 4 (QUATRE) SALLES DE CLASSES DE PRÉSCOLAIRE AU SEIN DES ÉCOLES PRIMAIRES YATHRIB, ALLAL BEN ABDELLAH ET AIN CHIFAA ET AMÉNAGEMENT D'ESPACES DE JEUX AU SEIN DE 3 (TROIS) ÉCOLES PRIMAIRES : OUM HANI, MOUAWIA BNOU ABI SOUFIANE ET AIN CHIFAA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE ELFIDA MERS SULTAN. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 9059/PA

Regroupe des Marchés
Ministère de l'Éducation Nationale,
du Préscolaire et des Sports
AREF de Casablanca - Settat
Direction Provinciale El Fida Mers Sultan
Service des Affaires Administratives et Financières, des Constructions,
des Equipements et de Patrimoine

Avis de Report de l'Appel d'offres national ouvert au "rabais ou à majoration" N°12/1/24 (Séance publique)

Il est porté à la connaissance du public qu'il a été reporté jusqu'au 22 novembre 2024 à partir de 11 heures, l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'appel d'offres national ouvert au "rabais ou à majoration" N° 12/1/24 ayant pour objet les Travaux d'aménagement et de réhabilitation du bloc des salles de classes du BTS du lycée technique Khawarizmi, relevant de la Direction Provinciale EL FIDA MERS SULTAN. Les autres éléments de l'avis de l'appel d'offres précité, publié en page 19 du journal Libération N° 10346 (datant du 25 octobre 2024) restent inchangés.

N° 9060/PA

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة

ACADEMIE REGIONALE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION - RÉGION DE FES-MEKNES
DIRECTION PROVINCIALE DE MOULAY YACOUB

AVIS MODIFICATIF DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT SUR OFFRES DE PRIX APPARU DANS LE JOURNAL LIBÉRATION N° 1061 DU 13/11/2024

***APPEL D'OFFRE N° 14/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) : 2 189 467,20 DEUX MILLIONS CENT QUATRE VINGT NEUF MILLE QUATRE CENT SOIXANTE SEPT DIRHAMS ET VINGT CENTIMES AU LIEU DE : 1 350 000,00 UN MILLION TROIS CENT CINQUANTE MILLE DH TTC.
LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 40 000,00 QUARANTE MILLE AU LIEU DE : 25 000,00 VINGT CINQ MILLE.

***APPEL D'OFFRE N° 15/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) : 1 315 378,00 UN MILLION TROIS CENT QUINZE MILLE TROIS CENT SOIXANTE DIX HUIT DIRHAMS ET QUATRE VINGT CENTIMES AU LIEU DE : 300 000,00 TROIS CENT MILLE DH TTC. LA CAUTION PROVISOIRE EN DIRHAM EST DE : 25 000,00 VINGT CINQ MILLE AU LIEU DE : 4000,00 SIX MILLE.

***APPEL D'OFFRE N° 16/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) : 252 836,40 DEUX CENT CINQUANTE DEUX MILLE HUIT CENT TRENTE SIX DIRHAMS ET QUARANTE CENTIMES AU LIEU DE : 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC.

***APPEL D'OFFRE N° 17/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) : 702 645,60 SEPT CENT DEUX MILLE SIX CENT QUARANTE CINQ DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES AU LIEU DE : 300 000,00 SEPT CENT MILLE DH TTC.

***APPEL D'OFFRE N° 18/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) : 380 434,00 DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE QUATRE CENT TRENTE QUATRE DIRHAMS AU LIEU DE 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC.

***APPEL D'OFFRE N° 19/INV/2024**
ESTIMATION EN DIRHAMS (TTC) 250 000,00 DEUX CENT CINQUANTE MILLE DIRHAMS AU LIEU DE : 225 000,00 DEUX CENT VINGT CINQ MILLE DH TTC.

N° 9062/PA

- NADOR DES
COMPTEES -
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un ASSP en date du 20 novembre 2024 à Nador, il a été établi les statuts d'une SARL dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION : « MILTO HABITAT » SARL
OBJET SOCIAL : PROMOTEUR IMMOBILIER, ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION, VENTE DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION.
SIEGE SOCIAL: RUE 2 NR 9 BLOC A OULED BOUTAYEB, Nador.
DUREE: 99 ans.
CAPITAL: Fixé à 500.000,00 dhs
*Mr. CHOURAK MILLOUD... 2500 parts
*Mr. ZIANI YOUSSEF... 2500 parts
GERANCE: Confiée à Mr. CHOURAK MILLOUD & Mr. ZIANI YOUSSEF
EXERCICE SOCIAL : Du 1er Janvier au 31 décembre.
BENEFICES: 5 % à la réserve légale, le solde est suivant décision de l'assemblée générale soit distribué soit reporté soit mis en réserve.
II/ Le dépôt légal a été effectué au G.T. Iere instance de Nador, Le 22/11/2024, N° 9009 et Registre de Commerce N°28391.
POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

N° 9063/PA

SAGA FOOD -SARL
AU -
AU CAPITAL SOCIAL
DE 100 000,00 DHS
SIEGE SOCIAL:
Av Abdelkarim
El Khattabi residence
Jawad 109 étage 3 Aptt
43 Guéiz Marrakech.

l'extension de l'objet social :

1- Suivant la Décision de l'associé unique M. Abdelghafour AMZIANE en date du 25/10/2024 enregistrée à Marrakech le 26/10/2024, l'associé unique décide l'extension de l'objet social, à savoir :

- Entrepreneur de transport de marchandises ou de bagages non accompagnés pour le compte d'autrui
- Distribution des produits alimentaires
- Entrepreneur de spectacles, festivals artistiques (événementiel)

2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 20/11/2024 sous le N° 168723, registre de commerce N° 135237

N° 9064/PA

GUZEL TOURS - SARL
AU -
AU CAPITAL
DE 500 000,00 DHS.
SIEGE SOCIAL: Mag.
N° 32 RDC Imm. E6 Lot
AL FADL 5 Marrakech
Transfert du siège social :
1- Suivant PV de l'assemblée générale extraordi-

nnaire en date du 14/10/2024, enregistré à Marrakech le 22/10/2024, l'associé unique décide de transférer le siège social de ladite société au nouveau local situé à : Lot AL MANAR CI15 RDC Magasin N° 2 Guéiz Marrakech
2- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 20/11/2024 sous le N° 168722, registre de commerce N° 1472023

N° 9065/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE
DE TAROUDANT
CERCLE IGHREM
COMMUNE AZAGHAR
N'IRS
AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
NATIONAL
N°03/2024

Le Mardi 17-12-2024 à 11 Heures, il sera procédé dans la salle de réunion au siège de la commune d'AZAGHAR N'IRS cadastre ADAR cercle de IGHREM province de TAROUDANT, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N° :03/2024 pour objet : EQUIPEMENT DES POINTS D'EAU DES DOUARS TIRGUITINE, OGOUC, IGHIR NMDAYN ET TIZMOULTE PAR PANEUX SOLAIRES A LA COMMUNE TERRITORIALE AZAGHAR N'IRS PROVINCE DE TAROUDANT

Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : (www.marches-publics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage délégué est fixée à la somme de : 320 058,00 DHS TTC (Trois Cent Vingt mille Cinquante Huit dirhams) Toutes Taxes Comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à Six mille dirhams (6 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des arti-

cles 30,32 et 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de Consultation.

N° 9066/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'EDUCATION
NATIONALE,
DU PRESCOLAIRE ET
DES SPORTS
ACADEMIE
REGIONALE
D'EDUCATION
ET DE FORMATION
DE LA REGION
CASABLANCA-SETTAT
DIRECTION
PROVINCIALE
D'EL JADIDA

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration »
N° : 39J/INV/2024 DU 09/12/2024 à 10H
Le 09/12/2024 à 10h, il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Provinciale de l'AREF C-5 d'El Jadida, sis à 01 rue Victor Hugo à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié « au rabais ou à majoration » N° : 39J/INV/2024 du 09/12/2024 pour : TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET DE REHABILITATION DES BLOCS SANITAIRES ET DES ACCESSIBILITES POUR LES PERSONNES A MOBILITES REDUITES, DANS DOUZE (12) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES AUX COMMUNES TERRITORIALES SUIVANTES :

TROIS (3) A LA COMMUNE TERRITORIALE EL JADIDA ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE METTOUH ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE SIDI SMAIL ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE BOULAOUANE ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE MOULAY ABDELLAH ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE OULED HICINE ; UN (1) A LA

COMMUNE TERRITORIALE OULAD AISSA ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE LAGHIRA ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE HAOUZIA ; UN (1) A LA COMMUNE TERRITORIALE AZEMMOUR, PROVINCE D'EL JADIDA.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 312 660,00Dhs (Trois Cent Douze Mille Six Cent Sixante Dirhams).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 6 000,00 Dhs (Six Mille Dirhams) ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 09 du règlement de consultation.

N° 9069/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE
DE L'INTERIEUR
PROVINCE D'AZILAL
SECRETARIAT
GENERAL
D.R.F.H

AVIS D'APPEL
D'OFFRES OUVERT
SIMPLIFIE N° :
79/2024/INDH/PAZ
Le 09 décembre 2024 à 11H ; il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Secrétaire Général de la Province d'Azilal à l'ou-

verture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert simplifié sur offres de prix pour :

- Acquisition des équipements au profit du conservatoire d'Azilal, Province d'Azilal,
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marches-publics.gov.ma

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent Cinquante-Huit Mille Quatre-Vingt-Huit Dirhams, 00 cts (158 088,00 dh)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trois Mille Dirhams, 00 Centimes, 00 Cts (3 000,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de consultation.

N° 9070/PA

Royaume du Maroc
Ministère
de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche
Scientifique
et de l'Innovation
Université Hassan II
de Casablanca
La Présidence
Avis d'appel d'offres
ouvert National Simplifié
N° 92/UH2C/2024
(Séance publique)
Il sera procédé au bureau
de l'Université Hassan II
de Casablanca sis à 19, rue
Tarik Ibnou Ziad, Casa-

blanca Le 06/12/2024 à 10 :00, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offre de prix relatif à :
L'achat de matériel informatique et de logiciel pour la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Casablanca en lot unique ;

- Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse :www.marches-publics.gov.ma
- L'estimation des coûts des prestations est fixée à : 1 194 000,00 DH TTC (Un Million Cent Quatre Vingt Quatre Mille Dirhams TTC)
- Le cautionnement provisoire est fixé à : 20 000,00 DHS (Vingt Mille dirhams)
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)
- Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse www.marchespublics.gov.ma.

-Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau de service financier de la présidence de l'Université Hassan II de Casablanca Site Casablanca sise à Tarik Ibnou Ziad Casablanca au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis à 16h ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis

- Les pièces justificatives à fournir par les concurrents sont ceux listés à l'article 6 du règlement de la consultation relatif au présent appel d'offres.

N° 9071/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Intérieur
Province de TAZA
Pachalik de TAHLA
Commune de TAHLA

Avis de Report de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°09/2024/CT

Le Président de la Commune de Tahla porte à la connaissance du public que l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°09/2024/CT, relatif à :

ACHAT D'UNE VOITURE DE SERVICE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE TAHLA.

A subi la modification suivante :

- La date de la séance d'ouverture des plis est reportée au 19/12/2024 à 10h au lieu du 13/12/2024 à 10h.

Le reste est inchangé.

N° 9068/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
WILAYA REGION RABAT SALE KENITRA
PROVINCE DE KENITRA
CERCLE DE SOUK LABRIA
KIADAT KARIAT BEN AOUDA
COMMUNE DE BENI MALEK
AVIS D'ANNULATION
DE LA DECISION D'EXAMEN DE COMPETENCE
PROFESSIONNELLE POUR L'ANNEE 2024

Le Président du Conseil communal de Béni Malek informe les candidats aux examens de compétence professionnelle au titre de l'année 2024 que la décision d'examen pour les différents grades et cadres de la commune, publiée au journal Libération le 12 novembre 2024, a été annulée POUR RAISON , il n'a pas été publié sur le portail de l'emploi public : EMPLOI-PUBLIC.MA préparé à cet effet.

Par conséquent, une nouvelle annonce sera publiée ultérieurement

N° 9067/PA

Sur les écrans casablancais

MEGARAMA

Trente melyoun
Comédie, 01:36:00
Réalisation : RABII SHAJID
Acteurs : DRISS et MEHDI - YAS-SAR - KARIMA GOUITT - IBTIS-SAM TISKAT - FATY JAMALI - RABII EL KATTI - RAFIK BOUB-KER - NABIL ATIF
Sortie : 29/11/2019

Clifford
Aventure, Comédie, Familial, Anima-tion, 01:37:00
Réalisation : Walt Becker
Acteurs : Darby Camp, Jack Whitehall, Isaac Wang, John Cleeze, Tony Hale
Sortie : 25/11/2021

Spider-man: no way home
Action, Aventure, Science-Fiction, Fantastique, 02:28:00
Réalisation : Jon Watts
Acteurs : Tom Holland, Zendaya, Benedict Cumberbatch, Jon Favreau, Jacob Batalon
Sortie : 17/12/2021

Tous en scène 2
Animation, Familial, Musique, Comé-die, 01:50:00
Réalisation : Garth Jennings
Acteurs : Matthew McConaughey, Reese Witherspoon, Scarlett Johans-son, Taron Egerton, Bobby Cannavale
Sortie : 09/12/2021

Matrix resurrections
Action, Science-Fiction, 02:28:00 - 12
Réalisation : Lana Wachowski
Acteurs : Keanu Reeves, Carrie-Anne Moss, Yahya Abdul-Mateen II, Jessica Henwick, Christina Ricci
Sortie : 15/12/2021

Mica
Drame, Sport Event, Chronique, So-cial, 01:43:00
Réalisation : Ismaël Ferroukhi
Acteurs : Sabrina Ouazani, Zakaria Inan, Azeharab Khagat, Mohammed Azeharab Khagat, Nabil Elboukhan, Rachid Fekak, Laila Hadadi, Mou-men Mekouar, Ali Missoum, Musta-

pha Rachidi
Sortie : 09/12/2021

The push
01:24:00
Réalisation : Mohamed Amine Mouna
Acteurs : Sanya Tajjedine, Abdesslam Bouhssini
Sortie : 13/12/2021

The king's man : première mission
Action, Aventure, Espionnage, Thril-ler, Fantastique, 02:11:00 - 12
Réalisation : Matthew Vaughn
Acteurs : Ralph Fiennes, Gemma Ar-terton, Rhys Ifans, Matthew Goode, Tom Hollander
Sortie : 29/12/2021

355
Action, Thriller, Espionnage, Sus-pense, 02:03:00 TP
Réalisation : Simon Kinberg
Acteurs : Jessica Chastain, Lupita Nyong'o, Penelope Cruz, Diane Kruger, Fan Bingbing
Sortie : 05/01/2022

Men all zeko
Comédie, 01:35:00 TP
Réalisation : Peter mimi
Acteurs : Menna Shalaby, Karim mah-moud Abdelaziz
Sortie : 12/01/2022

Scream
Horreur, Thriller, Mystère, Fantas-tique, 01:54:00 - 16
Réalisation : Matt Bettinelli-Olpin, Tyler Gillett
Acteurs : Neve Campbell, Courtney Cox, David Arquette, Melissa Barrera, Jenna Ortega
Sortie : 12/01/2022

Sword art online - progressive - aria of a stallion night
Animation, Action, Science-Fiction, Fantastique, 01:38:00 TP
Réalisation : Ayako Kono
Acteurs : Yoshitsugu Matsuoka, Ha-ruka Tomatsu, Inori Minase, Koichi Yamadera, Hiroki Yasumoto, No-buyuki Hiyama, Rina Hidaka
Sortie : 05/01/2022

Adieu monsieur haffmann

Drame, Histoire, 01:56:00 TP
Réalisation : Fred Cavayé
Acteurs : Daniel Auteuil, Gilles Lal-louache, Sara Girardeau, Mathilde Bis-son, Anne Coesens
Sortie : 02/01/2022

Nightmare alley
Drame, Thriller, Crime, Psychologie, 02:31:00 TP
Réalisation : Guillermo del Toro
Acteurs : Bradley Cooper, Cate Blan-chett, Rooney Mara, Tom Collette, Willem Dafoe
Sortie : 19/01/2022

Vaillante
Animation, Aventure, Comédie, Fami-lial, 01:52:00
Réalisation : Laurent Zeitoun, Theo-dore Anthony Lee Ty
Acteurs : Olivia Cooke, Kenneth Branagh, William Shatner, Laurie Holden, Kevin Dennis, Dawn Ford, Ryan W. Garcia, Mara Junot, Wiley Ly, Maya Misaljevic
Sortie : 02/02/2022

Marry me
Comédie, Romance, Musique, 01:52:00
Réalisation : Kat Coiro
Acteurs : Jennifer Lopez, Owen Wil-son, Maluma, John Bradley, Sarah Sil-verman, Chloe Coleman, Michelle Buteau, Utkarsh Ambudkar, Brady Noon, Jimmy Fallon
Sortie : 09/02/2022

Mort sur le nil
Réalisation : Kenneth Branagh
Acteurs : Kenneth Branagh, Tom Ba-teman, Annette Bening, Russell Brand, Ali Fazel, Dawn French, Gal Gadot, Armie Hammer, Rose Leslie, Emma Mackey
Sortie : 09/02/2022

Anatto
Drame social, 01:42:00
Réalisation : FATIMA ALI BOU-BAKDY
Acteurs : Salabidine BENMOUSSA - Mymouza NDHAYE- Nissia BEN-GHAZI - Abdelhak BIENSAID
Sortie : 16/02/2022

Pharmacies de garde de nuit

Sidi Moumen :
Pharmacie Agdal Al Hadika
lotiss. Alhadika M5 Sidi Moumen
Ouverture : Jour et Nuit

Lissasfa
Ouverture : Jour et Nuit

Hay Mohammadi :
Pharmacie AL AQSA RESIDENCE AL AMANE RUE EMILE BRUNET N° 6 - HAKAM 3 - HAY MO-HAMMADI- Tél : 0522.63.00.63

Al Fida :
Pharmacie Malika
579 bd Modibo Keita Polo
Ouverture : Jour et Nuit

Sidi Bernoussi :
Pharmacie Ibtissama hay Mansour III (Sidi Bernoussi) bloc 67 n°43 Sidi Bernoussi
Ouverture : Jour Pharmacie du Rond Point
210 bd Mohamed El Baamrani -ex M Amal 3 Sidi Bernoussi
Ouverture : Jour

Hay Hassani
Pharmacie Nadir
3 bd Al Abtal Q. Gynm-mer hay Arraha
Ouverture : Jour et Nuit

Pharmacie Annasr
hay El Oulfa Assalam II
Imm 3 Gh4 Oulfa
Ouverture : Jour et Nuit

Lissasfa
Ouverture : Jour et Nuit

Pharmacie Merini
lotiss. Menzeh (Ain Diab) rue 13 lot Diar El Menzeh 2 Ain Diab
Ouverture : Jour et Nuit

Maarif :
Pharmacie Foucault
27 rue Moussa Ibn Nousseir Gautier
Ouverture : Jour et Nuit

Bourgogne :
Pharmacie Du Phare
16 avenue du Phare Ra-cine
Ouverture : Jour et Nuit

Belvédère:
Pharmacie Gare Casa Voyageurs
238 bd Ba Himad Belvé-dère
Ouverture : Jour et Nuit

Ain Sebaâ :
Pharmacie des Citron-niers
29 X allée des Citron-niers Ain Sebaâ
Ouverture : Jour et Nuit

Ain Chok :
Pharmacie Ad-damane
600 bd El Qods (Inara) lotiss. Al Hamra II Ain Chok

Sidi Othmane :
Pharmacie Alihsan
hay Salama I grp.5 rue 12 n°123 Sidi Othman
Ouverture : Jour et Nuit

Oulfa :
Pharmacie OUED TANSIFT
EL OULFA EL ALIA RUE 27 N° 94 BIS - Tél : 0522.93.43.34

Sidi Maarouf :
Pharmacie El Karti lotiss. Al Moustakbal Gh 27 imm. 238 A n°1 Sidi Maârouf Sidi Ma-arouf
Ouverture : Jour et Nuit

Pharmacie les Idris-sides
lotiss. Inanat Sidi Maârouf Sidi Maarouf
Ouverture : Jour et Nuit

Lissasfa :
Pharmacie des Univer-sités
K070 quartier Lissasfa (route d'El Jadida)
résid. Bayt ALMaarifa

Horaires des trains

SENS MARRAKECH - CASABLANCA - FES																									
N° train	Mar	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou
101	102	103	104	105	106	107	108	109	110	111	112	113	114	115	116	117	118	119	120	121	122	123	124	125	126
127	128	129	130	131	132	133	134	135	136	137	138	139	140	141	142	143	144	145	146	147	148	149	150	151	152

SENS FES - CASABLANCA - MARRAKECH																									
N° train	Fes	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou	Mou
153	154	155	156	157	158	159	160	161	162	163	164	165	166	167	168	169	170	171	172	173	174	175	176	177	178
179	180	181	182	183	184	185	186	187	188	189	190	191	192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204

Plan de transport Al Boraq à partir du lundi 17 janvier 2022												
N° du Train	1001*	1002	1003*	1004	1005	1006	1007	1008	1009	1010	1011	1012
Casablanca	10:00	10:15	10:30	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45
Marrakech	10:45	11:00	11:15	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30
Fes	11:30	11:45	12:00	12:15	12:30	12:45	13:00	13:15	13:30	13:45	14:00	14:15

Malgré la suspension de l'impression,
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès
est gratuit à la presse citoyenne

La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,
antivirus contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur



Par Abou Salma

abousalma10@gmail.com

Mots flechés

Jeux & Loisirs

ÉTAT BOUDDHISTE	FILET DE BŒUF POURTANT	QUARTIER DE TRIPOLI	C'EST LA VIE	DE BAS EN HAUT: DRU	POSSESSIF	SPIRALE	TRÈS VITE FAMILIER
REFOULÉ					LIT ARABE TABOURET		
ACCOMPLIS						ARTICLE EN TROMBE	
						COUP DE FEU	
ACCLAMATIONS		DÉBUT	PEAU DURE				
GRISON		PÔTITE					
C'EST LA PIGAILLE À OMAN			EN PEDANS			BOUT DU TUNNEL	ROMAINS
BOURRE LES CÔTES			ÉLANCÉ		BÉCOT GAUFRE		CHEF D'ÉDITION OBSTINÉ
CAPITALE DU LIBÉRIA	EN SIBÉRIE DROGUE		MARQUER D'UN SCEAU				
						FACULTÉS	SYMBOLE DU NÉON
GRECQUE			FORT EN THÈME				OPPOSÉ À BRUT
NOTE		CUBE	ARTICLE		EN CUIR	PRÉPOSITION	
À L'ENVERS: TONSURÉ					CONÉSION		
PARTIE D'UNE MÉDAILLE			MIS EN CIRCULATION			ANNONCE LINE SUITE	

Solution mots flechés d'hier

FILET DE BŒUF POURTANT	QUARTIER DE TRIPOLI	C'EST LA VIE	DE BAS EN HAUT: DRU	POSSESSIF	SPIRALE	TRÈS VITE FAMILIER
REFOULÉ				LIT ARABE TABOURET		
ACCOMPLIS					ARTICLE EN TROMBE	
					COUP DE FEU	
ACCLAMATIONS		DÉBUT	PEAU DURE			
GRISON		PÔTITE				
C'EST LA PIGAILLE À OMAN			EN PEDANS			BOUT DU TUNNEL
BOURRE LES CÔTES			ÉLANCÉ		BÉCOT GAUFRE	
CAPITALE DU LIBÉRIA	EN SIBÉRIE DROGUE		MARQUER D'UN SCEAU			
						FACULTÉS
GRECQUE			FORT EN THÈME			
NOTE		CUBE	ARTICLE		EN CUIR	PRÉPOSITION
À L'ENVERS: TONSURÉ					CONÉSION	
PARTIE D'UNE MÉDAILLE			MIS EN CIRCULATION			ANNONCE LINE SUITE

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benabib

Secrétaire général de la rédaction
Mohamed Bouzarb

Rédaction
Hassan Bentaleb
Alain Bouitby
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Rachid Meftah

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzaïr

Service technique
Khadija Sbi (Responsable)
Myriem Rebane
Khadija Halali
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumin Warrach

Secrétariat
Aouma Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Correspondants
Ahmedou El Katab (Lalyoune)
Abdelali Khallad (Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahroun
Khalil Benmouya

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir Abdelkader
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

E-mail:
Libération@libe.ma
Téléphone: 0522 61.94.04

Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail: annonces@libe.ma
Youssef El Gaba

Moussa El Youssoufi
Loubna Baghdadli
Latifa Mounib
Ikka Ait Dahman
Sham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R
3^{ème} Etage - Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
0522 62.32.32
0522 60.23.44
Fax: 0522 31.28.30

Imprimerie
Les Editions Maghébines

Distribution
SAPRESS
Dossier 08 Press
130/64

Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

2017

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2							■			
3				■						■
4			■						■	
5					■			■		
6		■								
7				■			■			
8					■					
9						■				■
10		■								

HORIZONTALLEMENT

- 1 - Elle rend insensible
- 2 - Sniper - Dément
- 3 - Ils font l'âge - Ecarter
- 4 - Défini - Mis à l'écart
- 5 - Risquer - Il fait sauter - Se font au labo
- 6 - Corrompu
- 7 - Homme du Déluge - Titre de liste - Lettres précieuses
- 8 - Vieille mesure - Sue
- 9 - Mignon d'homo - Brevol
- 10 - Agacés

VERTICALEMENT

- 1 - Calibrage
- 2 - Petit cigare - Entendu
- 3 - Lentille lâtarde - Cousin de l'ai
- 4 - Note - Gouroux - Fameux espion
- 5 - Panoramas - Tableau - Négatif
- 6 - Délégués
- 7 - Petite terre - En privé
- 8 - Naturel - Fabrique
- 9 - Palmipède - Train de ville
- 10 - Eclat - Réalisés

Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	F	E	T	I	C	H	I	S	M	E
2	A	P	O	T	R	E	S	■	U	C
3	V	I	T	E	■	U	S	U	E	L
4	O	L	■	M	O	R	U	E	■	A
5	R	E	A	■	B	E	■	L	O	T
6	A	■	L	A	I	■	L	E	S	■
7	B	R	E	F	■	V	E	■	M	U
8	L	E	V	I	T	A	T	I	O	N
9	E	P	I	N	E	■	A	N	S	E
10	S	U	N	■	S	A	L	E	E	S

Grilles de sudoku

Facile

	1	9		8	7			
7			9	5		1	8	
					6	2		
1	5	4		9				
6		7	1		8	3		9
				2		6	4	1
		8	2					
	4	2		3	1			6
			8	6		9	3	

Difficile

				1			2	3
			5			4		
		4		6	3		5	
6	3			5			8	
	7			3			4	5
	2		3	8		9		
		7			2			
3	1			7				

Moyen

		8	1				7	
								9
1	7	9	5					6
		9	6				5	3
	8							7
3	2				8	6		
	9			6	3	4		8
4	6							
		1			4	3		

Expert

					5		2	3
	7			2				4
				4	1			9
		1					5	
5	6							3
		8					2	
	1		9	8				
8				1				6
2	9	7						

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

	1		4		7	2		
2					6			
4	6		8			1	5	
				6	1	7	5	
6	5						2	8
	8	9	5	7				
8	2			9		4		7
			7					2
		5	3		4		8	

Difficile

	8					1		
	7			6				8
			2			3	6	
5	4			2				
		7	1	3	4	6		
				5			4	9
	9	2			8			
1				4			9	
		4					3	

Moyen

				8				5
					4	1	2	
	1	2	6	5				8
	8			3				2
5				4				7
7				6				4
	3			8	6	9	5	
	6	9	4					
1		2						

Expert

				6			1	
1		9		4				
	4						8	3
3	6			7			5	
		5					8	
	1	5					3	6
7	4						3	
		3	2					4
	5		1					

Sport

CAN féminine de football – Maroc 2024

Tirage assez challengeant pour les Lionnes de l'Atlas



La sélection marocaine féminine de football évoluera dans un groupe A assez challengeant, lors de la CAN-2024 à domicile, aux côtés de la RD Congo, du Sénégal et de la Zambie, au terme du tirage au sort qui a eu lieu vendredi au Complexe Mohammed VI de football à Salé.

L'équipe marocaine, finaliste de la dernière édition en 2022, hérite de deux équipes les mieux classées de leur pot de tirage, à savoir la Zambie (niveau 2), 3e lors de l'édition 2022 et qui occupe la 62e place mondiale, et la RD Congo (niveau 4), 102e mondiale. Le Sénégal (83e mondial) était la deuxième

équipe la mieux classée du niveau 3.

A rappeler que lors de ce tirage au sort, les 12 équipes qualifiées ont été classées en quatre niveaux selon leur position au classement FIFA.

Le groupe B est composé du Nigéria, la nation la plus titrée dans cette compétition, avec onze sacres au total sur treize éditions, qui hérite de deux pays maghrébins, la Tunisie et l'Algérie, ainsi que du Botswana.

Dans le groupe C, l'Afrique du Sud, tenant du titre, entamera la défense de son sacre contre le Ghana, le Mali et la Tanzanie.

Pour l'entraîneur de la sélection marocaine, Jorge Vilda Rodriguez "C'est un groupe très fort et motivant avec de grandes sélections".

"On va jouer chez nous, sur nos terrains et on veut que tous les Marocains soient fiers de leurs joueuses et de leur équipe nationale. On fera le maximum pour réaliser quelque chose de grand", a-t-il affirmé à la presse en marge de la cérémonie du tirage au sort.

"C'est une motivation très grande de pouvoir disputer la Coupe d'Afrique au Maroc. C'est un signe que la Fédération royale marocaine de football est engagée pour le football féminin", a-t-il souligné, se disant convaincu que la prochaine CAN "sera la meilleure dans l'histoire".

Par ailleurs, la cérémonie du tirage au sort a été l'occasion de mettre en avant des figures du football féminin en Afrique, avec la désignation en tant qu'assistantes officielles du tirage au sort de l'ancienne internationale marocaine, Fatima Laassiri, qui s'est reconvertie en entraîneuse et mentore, d'Andile Dlamini, victorieuse lors de la CAN féminine 2022 avec l'Afrique du Sud et de l'arbitre rwandaise, Salima Mukansanga.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence notamment du président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, et du président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa.

La 13^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine de football se tiendra du 5 au 26 juillet 2025 au Maroc. La dernière édition, organisée également au Maroc en 2022, a été remportée par l'Afrique du Sud.

Patrice Motsepe "très fier" du rôle du Maroc dans le développement du football en Afrique

Le président de la Confédération africaine de football (CAF), Patrice Motsepe s'est dit, vendredi à Salé, "très fier" du rôle du Maroc dans le développement du football au niveau de l'Afrique.

"Je commence d'abord par remercier Sa Majesté le Roi Mohammed VI, ainsi que le président de la Fédération Royale Marocaine de football, Fouzi Lekjaa, et le peuple marocain. Je suis très fier du rôle du Maroc dans le développement du football au niveau de l'Afrique", a affirmé M. Motsepe dans une déclaration à la presse, au terme du tirage au sort de la CAN féminine-2024.

Louant les infrastructures sportives au Maroc qui sont également "disponibles pour l'Afrique", M. Motsepe a insisté que le modèle marocain est à suivre au niveau du continent. "J'appelle les pays africains à prendre pour modèle le partenariat et la coopération entre les différentes institutions au Maroc, en l'occurrence, le gouvernement, la Fédération royale marocaine de football et autres acteurs", a précisé le patron du football africain.

Abordant la CAN-2024 féminine, dont le tirage au sort a eu lieu au Complexe Mohammed VI de football à Salé, le président de la CAF s'est dit convaincu que cette édition sera "passionnante surtout après le niveau affiché par les sélections africaines au Mondial-2023 en Australie et en Nouvelle-Zélande".

Le niveau et la qualité du football féminin ont beaucoup évolué récemment, a-t-il relevé, ajoutant: "Nous allons assister au meilleur du football féminin africain et l'Afrique montrera au monde entier le talent des joueuses africaines".

De son côté, M. Lekjaa a indiqué qu'une fois de plus, le Royaume du Maroc, grâce à la vision stratégique et proactive de SM le Roi, accueillera les joueuses africaines dans cette compétition continentale. "Comme à l'accoutumée, les joueuses et le public trouveront en le Maroc leur deuxième pays qui accueille ses frères africains" a souligné le président de la Fédération royale marocaine de football.

Sur le plan sportif, cette édition constitue une occasion pour la sélection marocaine de démontrer le grand progrès du football féminin au Maroc, grâce à la Haute Sollicitude Royale, a affirmé le responsable marocain.

U17

L'équipe nationale du Maroc U17 a décroché son billet pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de cette catégorie, après son match nul (1-1) face à son homologue algérienne, samedi au stade El Bachir à Mohammedia, pour le compte de la 4^e et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF) qualificatif à la CAN. Le but de la sélection nationale a été inscrit par Bial Soukrat (59^e), tandis que l'équipe algérienne a marqué par le biais d'Abderrahmane Achouri (5^e).

Les Lionceaux de l'Atlas terminent ce tournoi de l'UNAF à la deuxième place avec 8 points engrangés en deux victoires et deux matchs nuls. L'Egypte, qui s'est imposée lors de son dernier match face à la Libye (6-1), occupe la première place avec 9 points, assurant également sa qualification pour la CAN.

Le tournoi de l'UNAF U17 s'est tenu au Maroc, du 11 au 23 novembre, aux stades Père Jégo de Casablanca et El Bachir de Mohammedia.

U20

La sélection marocaine U20 de football, qui a battu son homologue libyenne sur le score de 4 buts à 0, samedi à Ismaïlia en Egypte, dans le cadre du tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), a assuré sa qualification pour la prochaine Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de la catégorie.

Les buts de l'équipe nationale ont été l'œuvre de Mouad Dahak (21^e), Naoufel El Hannach (45^e+2), Ayman Arguigue (53^e) et Saad El Haddad (71^e).

Les protégés de Mohamed Ouahbi terminent le tournoi de l'UNAF U20 à la première place avec 10 points (trois victoires et un nul).

La prochaine CAN U20, qui verra la participation de 12 pays, est qualificative à la Coupe du monde de la catégorie, prévue l'année prochaine au Chili.

LDC féminine de la CAF

Lamia Boumehdi conduit le TP Mazembe vers son 1^{er} sacre

La coach marocaine Lamia Boumehdi a conduit le TP Mazembe vers son premier sacre en Ligue des champions féminine de la CAF face à l'AS FAR (1-0), samedi au Stade El Abdi d'El Jadida.

L'entraîneur de l'AS FAR, Mohamed Amine Alioua, l'avait bien prédit: "Cette finale sera différente de notre rencontre en phase de groupes" qui s'était soldée par une victoire de l'équipe de la capitale 3-1.

En effet, dès l'entame de la rencontre les Congolaises ont exercé une forte pression sur la défense de l'AS FAR qui se contentait de dégager. Les Militaires ne vont pas tenir très longtemps avant de concéder un pénalty dans les 5 premières minutes, accordé après recours à la VAR. Marlene Kasaj Yav à la transformation... 1-0 pour le TP Mazembe.

Sonnéés après cette ouverture du score, les joueuses de l'AS FAR ont essayé de rentrer, crescendo dans le match, mais le jeu direct et rapide sur les côtés des Corbelles restait très dangereux.

A la 16^e minute du match, Kanjinga Nanguji, à la réception d'un centre à ras de terre de Marta, a manqué de justesse de doubler la mise.

Dix minutes après, les championnes du Maroc ont obtenu un coup franc juste à l'entrée de la surface mais Doha El Madani n'a pas bien cadré son tir.

Quelques minutes avant la fin de la première période, Chaymaa Mour-taji s'est enfilée dans la défense congolaise, mais son tir du pied n'a pas été bien croisé.

En deuxième mi-temps, les Militaires ont essayé de prendre l'initiative

mais les Congolaises ont toujours su s'en sortir grâce à leur physique.

Aucune occasion franche n'a été enregistrée durant la deuxième mi-temps.

A l'issue de cette finale, le président de la Confédération africaine de football, Patrice Motsepe, accompagné notamment du président de la Fédération royale marocaine de football, Fouzi Lekjaa et du président du TP Mazembe, Moïse Katumbi, a procédé à la remise de la Coupe au TP Mazembe et des médailles aux équipes ayant occupé les trois premières places.

La formation égyptienne de FC Masar a pris la 3^e place de cette compétition, après sa victoire, vendredi en match de classement, face aux Nigérianes d'Edo Queens aux tirs au but (4 à 3, 0-0 temps réglementaire).

Derby affligeant, foot indigent

Une réalité brutale qui devrait faire rougir de honte les responsables de ce naufrage organisé

Le derby casablancais, ce choc légendaire entre le Raja et le Wydad, n'est désormais que l'ombre de lui-même. Vendredi, ce match, censé incarner l'engagement, l'intensité et la passion, ne fut qu'un étalage de médiocrité, où les interruptions, les fautes brutales et l'absence totale de créativité ont eu raison du peu de jeu qu'il restait. Si le football est parfois décrit comme un art, ce qu'on nous a servi lors de cette rencontre entre les deux plus grands clubs du pays n'est, en fait, qu'une démonstration accablante de tout ce qui gangrène le championnat marocain.

Quarante minutes. Voilà le temps de jeu effectif estimé dans ce match supposé durer quatre-vingt-dix minutes. Le reste ? Des arrêts de jeu incessants et des joueurs qui s'effondrent à la moindre brise. Ce qui s'est passé sur le terrain n'a rien à voir avec le football. On a assisté à une bataille de simulations où chaque seconde arrachée au chronomètre semblait être une victoire. Ce constat expose une mentalité profondément ancrée dans notre football : plutôt que de chercher à produire du jeu, à imposer une identité tactique ou à exploiter les qualités individuelles, les équipes se complaisent dans des pratiques contre-productives. On joue pour ne pas perdre, jamais pour gagner avec panache. Ce calcul à courte vue illustre l'absence d'ambition structurelle qui souille notre championnat.

Sur le plan technique, ce derby est une insulte aux exigences du football moderne. Les rares tentatives d'organiser une attaque placée ont été étouffées par une anarchie tactique affligeante. Les regroupements de joueurs dans des zones réduites du terrain traduisaient un manque criant de maîtrise des fondamentaux : absence de transition fluide entre les lignes, incapacité à exploiter les espaces et imprécisions techniques flagrantes. Entre temps, on grignotait des secondes, on tentait d'échapper à l'effort et on espérait un miracle venant d'un coup de pied arrêté ou d'une erreur adverse. Il ne restait rien d'esthétique, rien de créatif, rien qui puisse éveiller l'enthousiasme.

Dans un tel contexte, que peut espérer un entraîneur, aussi compétent soit-il ? Les plus grands stratèges du football mondial seraient impuissants face à ce désordre apparent. Comment exiger de la qualité, quand les fondations mêmes de la formation s'avèrent si fragiles, les clubs ne disposant pas d'infrastructures adaptées et la préparation physique et mentale bâclée au profit d'une culture de l'à-peu-près ? En fait, ce désordre n'est pas accidentel. Il est le produit d'une carence structurelle. Dans un football professionnel digne de ce nom, les joueurs sont formés dès le plus jeune âge à la lecture du jeu, à l'exploitation des espaces et au développement de l'intelligence tactique. Ici, c'est l'improvisation qui règne. L'absence flagrante de rigueur tactique et de discipline sur le terrain est le reflet d'un déficit d'encadrement et d'un laxisme généralisé. Les clubs, au lieu de se concentrer sur la formation et l'innovation, s'appliquent à concocter des assemblages quelconques pour le court terme et sont davantage préoccupés par leur survie im-



médiate que par la construction d'un avenir solide.

Avec tout le respect qui leur serait dû, voir ces joueurs signer des contrats mirobolants, touchant des salaires démesurés, alors qu'ils ne mériteraient même pas de fouler les pelouses en bénévoles, est un affront insoutenable à l'intelligence collective. Comment expliquer qu'un football aussi indigent puisse être rémunéré à prix d'or ? Comment justifier qu'un football aussi pauvre, aussi insipide, soit rétribué par des sommes qui défient toute logique

? Cette inflation financière injustifiable n'est pas uniquement une injustice, elle représente une gifle à la passion des supporters, une sorte de détournement de ressources qui pourraient être investies dans de véritables réformes du football national. Dans un monde juste, ces pseudo-professionnels, incapables d'enchaîner deux passes correctes ou de maintenir un semblant de rythme, seraient priés de rembourser ce qu'ils ont perçu et invités à revoir leur vocation.

Et que dire de l'arbitrage qui devait être le garant du bon déroulement de la rencontre ? Il est devenu complice nocif de cette débâcle. Les fautes violentes et répétées, parfois dangereuses, n'ont été que timidement sanctionnées. Les cartons, pourtant essentiels pour contenir l'agressivité, sont restés dans la poche de l'arbitre.

Une tolérance quasi-coupable qui a encouragé les comportements anti-sportifs et inhibé les rares joueurs qui tentaient de pratiquer un football propre. Mais la responsabilité de cet échec dépasse la simple performance de l'arbitre. C'est tout le système de formation et d'évaluation des hommes en noir qui doit être remis en question. Le laxisme face aux fautes graves, l'absence de réactivité face aux pertes de temps et le manque de fermeté dans l'application des règles sont autant de

symptômes d'un arbitrage qui n'a pas encore franchi le cap du professionnalisme.

Et comme si ce naufrage ne suffisait pas, l'absence du public et le silence des tribunes ont porté le coup de grâce à ce qui restait d'attractivité de ce match. Sans cette ferveur populaire, ce bouillonnement d'émotions qui donne vie à chaque geste sur le terrain, le derby s'est vidé de sa substance. Ce qui était autrefois une fête de football s'est transformé en un spectacle aseptisé, triste miroir d'un championnat qui peine à justifier son statut de professionnel. Mais l'absence du public n'est pas un hasard. Elle est le résultat d'une gestion calamiteuse des relations entre les instances du football et les supporters. Au lieu de construire des ponts, on a érigé des murs. Et avec eux, c'est l'âme du derby qui s'est éteinte.

Il est temps d'arrêter de se voiler la face. Le championnat marocain est en crise et le derby en est la preuve accablante. Cette confrontation mérite d'être une fête, un rendez-vous incontournable où se mêlent talent, passion et intensité. Aujourd'hui, elle n'est qu'un reflet amer d'échecs collectifs. A vrai dire, depuis que le championnat marocain s'est autoproclamé "professionnel", les progrès espérés tardent à se matérialiser. La structure même de nos clubs reste archaïque. La conséquence ? Un football stagnant, incapable de rivaliser avec les standards internationaux. Si le derby de Casablanca continue d'être le théâtre de mascarades, il ne restera bientôt plus qu'un souvenir amer d'un football qui aurait pu être grand, mais qui a choisi la médiocrité. Peut-on encore redresser la barre ? Oui, mais pas sans une remise en question profonde.

Il faut dire que c'est une véritable bénédiction que l'équipe nationale ne dépende pas de ce qu'offre le championnat local pour atteindre les sommets du football mondial. Si elle devait compter sur ce pauvre vivier de joueurs sans ambition ni talent, le Maroc n'aurait jamais espéré briller sur la scène internationale. Qui pourrait imaginer une sélection compétitive composée de joueurs issus de ce marasme, où règnent médiocrité, improvisation et amateurisme ? La vérité, aussi crue soit-elle, est que notre gloire internationale repose sur les épaules d'hommes formés sous d'autres cieux, dans des structures où la rigueur, l'exigence et la discipline sont la norme. Sans eux, l'équipe nationale n'existerait pas. Nos clubs, gangrenés par des luttes d'influence et une gestion chaotique, peinent à produire des joueurs qui tiendraient ne serait-ce qu'un quart d'heure face aux exigences d'un match international.

C'est un constat amer : le football marocain doit sa réussite mondiale à ce que le championnat national ne peut lui offrir. Sans ces joueurs venus d'ailleurs et sans l'Académie Mohammed VI, unique lueur d'espoir, le Maroc n'aurait jamais eu sa place parmi les grandes nations du football. Une réalité brutale qui devrait faire rougir de honte les responsables de ce naufrage organisé.

Adam Ali



Le football marocain doit sa réussite mondiale à ce que le championnat national ne peut lui offrir

Une banane proclamée œuvre d'art vendue 6,2 millions de dollars à New York

Ce n'est qu'une banane scotchée à un mur, mais l'œuvre de l'artiste conceptuel italien Maurizio Cattelan a de nouveau fait sensation sur le marché de l'art mercredi soir à New York, achetée 6,2 millions de dollars par un entrepreneur sino-américain.

Dans la salle des ventes de la société Sotheby's, sept acquéreurs ou leurs représentants se sont disputés l'acquisition de l'œuvre "Comedian", une banane accrochée à un mur à l'aide d'un morceau de gros scotch argenté.

Pendant plusieurs minutes, le prix a grimpé, passant de 800.000 dollars à 5,2 millions, soit 6,2 millions avec les frais, au moment où a résonné le son du coup de marteau.

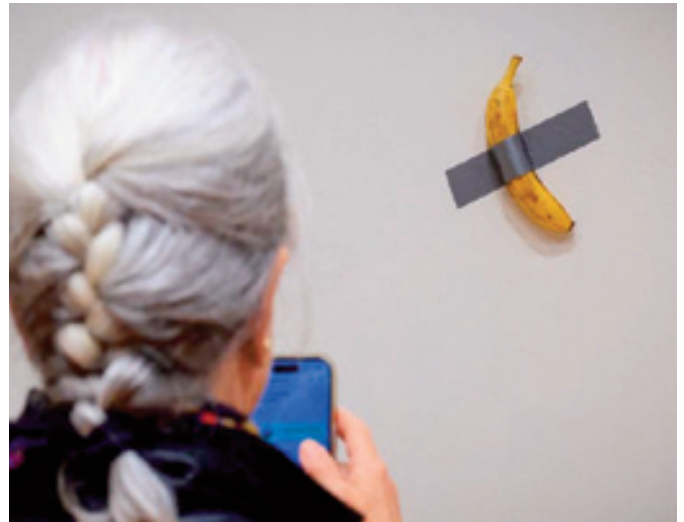
Peu après, Justin Sun, fondateur de la plateforme de cryptomonnaies Tron, a revendiqué en être l'acheteur dans un communiqué de Sotheby's.

"Ce n'est pas juste de l'art. Cela représente un phénomène culturel qui crée des ponts entre les mondes de l'art, les mêmes et la communauté des cryptomonnaies", a assuré l'entrepreneur originaire de Xining, en Chine. Il a promis de "manger la banane pour en faire une expérience artistique unique et honorer sa place à la fois dans l'histoire de l'art et de la culture populaire".

Trentenaire, Justin Sun s'était déjà distingué en acquérant en 2021 une sculpture d'Alberto Giacometti, "Le Nez", pour 78,4 millions de dollars.

La banane promettait d'être l'une des vedettes de la semaine des enchères d'automne de New York. L'œuvre de l'artiste iconoclaste et provocateur Maurizio Cattelan, qui existe en trois exemplaires, est censée interroger la notion d'art et sa valeur. Elle a beaucoup fait parler d'elle depuis sa première exposition en 2019 à Miami, où un autre artiste l'avait mangée pour dénoncer son prix, à l'époque 120.000 dollars. Un autre exemplaire a été donné au musée Guggenheim de New York.

Sotheby's avait fixé une estimation mercredi entre 1 et 1,5 million de dollars. Les conditions de la vente prévoient que l'acheteur se voie remettre un certi-



ficat d'authenticité et un mode d'emploi pour remplacer le fruit.

Mercredi soir, "Comedian" a été vendu plus cher qu'une œuvre de Roy Lichtenstein, figure du pop art américain, "Oval Office (Study)", partie pour 4,2 millions de dollars.

La veille, chez Christie's, "L'empire des lumières", une peinture emblématique de René Magritte, a été vendue pour 121 millions de dollars, établissant un record aux enchères pour l'artiste, l'année du centenaire du mouvement surréaliste.

Recettes

Jus d'amandes



Ingrédients :

Pour le jus d'amande marocain traditionnel:
1/2 verre d'amandes entières blanchies ou non
- ou de poudre d'amande
1,5 verre de lait froid
1 c. à soupe de sucre ou de miel - ajuster au goût
1 c. à café d'eau de fleur d'oranger
1 poignée de glaçons

Facultatif

1 goutte d'extrait d'amande ou d'arôme
1 pincée de gomme arabique meska- réduite en poudre avec 1/4 c. à café de sucre

Pour le jus d'amande marocain sans lait et sans sucre:

6 dattes + / - selon votre goût en sucre
500 ml d'eau bien froide
2 c. à café d'eau de fleur d'oranger
100 gr d'amandes en poudre

Préparations :

Préparer le jus d'amande marocain traditionnel: Placez les amandes blanchies ou non dans le bol du mixeur.

Mixez jusqu'à ce que les amandes soient une poudre fine.

Ajoutez un peu de sucre, et mixez encore une fois pour une poudre encore plus fine.

Ajouter le lait, le sucre au goût et l'eau de fleur d'oranger.

Mixez à grande vitesse pour bien mélanger.

Si vous le souhaitez, vous pouvez ajouter des glaçons pour une boisson encore plus fraîche, de l'extrait d'amande et de la gomme arabique en poudre.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

Préparer la version sans lait et sucre ajouté:

Lavez et dénoyotez les dattes,

Placez-les dans le bol du mixeur, et ajoutez assez d'eau pour couvrir les dattes (ne pas trop en mettre)

Mixez jusqu'à ce que la préparation soit bien homogène.

Ajoutez l'amande en poudre, le reste d'eau et l'eau de fleur d'oranger. Mixez encore.

Vous pouvez ajouter des glaçons et mixez pour une boisson bien fraîche.

Versez dans des verres et servez immédiatement.

A 7 ans, un prodige du codage reçoit une offre d'emploi d'une entreprise russe

En Russie, une entreprise d'informatique s'intéresse de près à un prodige du codage... âgé de 7 ans. Ce dernier a été invité à rejoindre la société dès qu'il sera en âge légal de travailler, rapporte la BBC.

Originaire de Saint-Petersbourg, Sergey s'est fait connaître par le biais de vidéos dans lesquelles il explique comment créer des logiciels. Et ce depuis l'âge de cinq ans. Dans ses vidéos, il relève des défis de codage étape par étape. Sa chaîne comptabilise plus de 3.500 abonnés, intéressés notamment par l'apprentissage des langages de programmation Python et Unity.

Visiblement convaincue par le contenu des vidéos, l'entreprise de sécurité informatique Pro32 lui a envoyé une offre d'emploi pour le poste de responsable de formation en entreprise. Mais Sergey devra attendre ses 14 ans pour pouvoir y prétendre, l'âge minimal fixé par la loi russe pour tout emploi salarié.

Igor Mandik, directeur général de Pro32, a cependant assuré à nos confrères avoir échangé avec les parents de Sergey. But de la manœuvre : trouver des solutions pour collaborer avec le jeune garçon avant ses 14 ans. Ses parents sont « heureux et patients » que leur fils puisse rejoindre l'entreprise, a assuré Igor Mandik.

Le père de Sergey a expliqué à nos confrères que son fils s'était mis au codage après avoir observé sa sœur aînée s'initier à la programmation. Au bout de deux mois, ses compétences dépassaient déjà celles de sa famille.

Selon le chef d'entreprise, outre ses remarquables talents de développeur, Sergey aurait également des compétences « tout aussi uniques » en matière d'enseignement. « Pour moi, c'est une sorte de Mozart », s'est-il enthousiasmé. Quant au salaire, il faudra attendre sept ans pour entamer « définitivement une conversation » sur le sujet.